

Rapport d'activité 2018



Assemblée générale du 9 mai 2019



SOMMAIRE

RAPPORT FINANCIER	4
BUDGET PREVISIONNEL.....	13
RAPPORT ADMINISTRATIF.....	15
1. Vie de la Fédération	16
1.1. Conseils d'Administrations et Commissions :	16
1.2. Permanences du Président	16
1.3. Réunions avec les Administrations et partenaires	16
2. Manifestations extra-départementales.....	17
3. Cotisations pêche et milieu aquatique et effectifs des pêcheurs	17
4. Formation de la garderie particulière	18
Campagne de Régulation du Grand Cormoran	19
Effectifs des pêcheurs.....	22
1. Vente effective de carte de pêche en 2018.....	23
2. Vente des vignettes du Club Halieutique Interdépartemental.....	23
3. Récapitulatif de l'Année 2018 des Produits (Timbres - Cotisations - Réciprocités) pour la FDAAPPMA.....	24
4. récapitulatif des produits vendus par internet	25
4.1. Comparaison saisons 2017 / 2018	25
4.2. Répartition des commandes par point de vente en 2018	25
4.3. Répartition des produits lors de la saison 2018	26
4.3. Répartition des produits par mois pour l'année 2018	27
3.4. Répartition des produits par tranche d'âge	27
Compte-rendu du Pôle Technique.....	28
1. Activités liées au poste de chargée d'étude et de travaux.....	29
1.1. Actions sur les milieux et la gestion des espèces piscicoles	29
1.2. Diagnostics milieux avant travaux, travaux milieux et suivis de travaux	29
1.3. Réunions	31
1.4. Partenariats techniques et financiers	31
2. Activités liées au poste de délégué général.....	32
2.1. Missions administratives et organisationnelles	32
2.2. Missions de représentation de la Fédération	33
2.3. Missions en liens avec les AAPPMA	33
2.4. Missions d'expertises auprès des services de l'Etat	34
2.5. Missions techniques départementales	34
3. Activités communes aux deux personnels techniques	35
3.1. Missions administratives et organisationnelles	35

3.2. Missions de représentation de la Fédération	35
3.3. Missions en liens avec les AAPPMA	35
3.4. Missions techniques départementales	36
Centre Piscicole Départemental du Clôt de Jalines.....	37
1. Date de livraison	38
2. Pourcentage de perte d'œufs	38
3. Perte résorption	38
4. Alevinages.....	38
5. Valeur de la production du centre piscicole hors TAC surdensitaires.....	39
Pôle Développement du Loisir Pêche	41
1. Participation de la commission à différentes réunions en lien avec le développement du loisir Pêche	42
2. Recrutement d'un personnel en charge du Développement du Loisir Pêche	43
3. Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDL)	43
4. Communication.....	45
4.1. Flash Info	45
4.2. Guide du Pêcheur	45
4.3. Page Facebook.....	46
4.4. Site Internet.....	46
4.5. Geopeche.....	47
4.6. Haute Provence Info	48
4.7. D'ICI TV	48
4.8. Partenariat ENEDIS-RTE	49
5. Dotation AAPPMA 2018.....	49
6. Animations et Manifestations.....	50
7. Tour de France 2019.....	51
8. Hébergement Pêche.....	51
9. Partenariat moniteurs guides de pêche	52
10. Pêches spécialisées.....	52

Experts comptables • Commissaires aux comptes • Consultants



ensemble
auditeurs experts d'entreprise

Nos savoir-faire nous rassemblent !

Association **FEDERATION DES AAPPMA DES AHP**

3 Traverse des Eaux Chaudes
Etoile des Alpes Bât B
04000 DIGNE LES BAINS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018



Membre de l'alliance  eurus

BKR
INTERNATIONAL

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		190 849,26	16,06	59 028,00	4,73	131 821,26	223,32
Concessions brevets et droits similaires		425,04	0,04			425,04	
20500000	LOGICIELS	6 314,61	0,53	5 861,01	0,47	453,60	7,74
28050000	AMORTISSEMENT S LOGICIELS	(5 889,57)	-0,50	(5 861,01)	-0,47	(28,56)	-0,49
Autres immobilisations incorporelles							
20800000	AUTRES IMMOB.INCORPORELLES			785,03	0,06	(785,03)	-100,00
28080000	AMOR.AUTRES IMMO INCORPORELLES			(785,03)	-0,06	785,03	100,00
Terrains		18 248,15	1,54	18 248,15	1,46		
21100200	IMMO TERRAINS ECLOSERIE+AUTRES	16 723,66	1,41	16 723,66	1,34		
21100300	TERRAIN ALLONS	1 524,49	0,13	1 524,49	0,12		
Constructions		132 307,78	11,14	17 234,16	1,38	115 073,62	667,71
21300100	IMMO CONSTRUCTION SIEGE	138 000,84	11,61	158 476,85	12,70	(20 476,01)	-12,92
21300200	IMMO CONSTRUCTION ECLOSERIE	361 791,13	30,45	361 791,13	29,00		
21350000	AGENCEMENT S CONSTRUCTION	132 959,25	11,19			132 959,25	
28130010	AMORTISSEMENT S CONSTRUCTIONS	(131 691,38)	-11,08	(141 242,70)	-11,32	9 551,32	6,76
28130020	AMOR.CONSTRUCTION ECLOSERIE	(361 791,12)	-30,45	(361 791,12)	-29,00		
28135000	AMORT.AGENCEMENT CONSTRUCTIO	(6 960,94)	-0,59			(6 960,94)	
Installations techniques, matériel et outillage		7 392,28	0,62	10 177,35	0,82	(2 785,07)	-27,27
21500200	IMMO MATERIEL OUTILL.ECLOSERIE	27 058,05	2,28	27 058,05	2,17		
21500300	MATERIEL ET OUTILLAGE GARDERIE	26 960,29	2,27	43 572,25	3,49	(16 611,96)	-38,13
21500400	MAT ET OUTILLAGE FEDERATION	27 765,53	2,34	27 765,53	2,23		
28150020	AMOR.MATERIEL OUTIL.ECLOSERIE	(27 058,05)	-2,28	(27 058,05)	-2,17		
28150030	AMOR.MATERIEL EQUIPE.GARDERIE	(26 960,29)	-2,27	(43 572,25)	-3,49	16 611,96	38,13
28150040	AMORT.MAT ET OUT.FEDERATION	(20 373,25)	-1,71	(17 588,18)	-1,41	(2 785,07)	-15,83
Autres immobilisations corporelles		32 344,01	2,72	13 249,34	1,06	19 094,67	144,22
21820000	IMMO MATERIEL DE TRANSPORT	106 990,37	9,00	85 490,37	6,83	21 500,00	25,15
21830000	IMMO.MAT.BUREAU+INFORMATIQUE	24 063,18	2,03	37 194,05	2,98	(13 130,87)	-35,30
28182000	AMORT.MATERIEL TRANSPORT	(80 293,40)	-6,76	(75 076,73)	-6,02	(5 216,67)	-6,95
28183000	AMORT.INFORMATIQUE	(18 416,14)	-1,55	(34 358,35)	-2,75	15 942,21	46,40
Autres titres immobilisés		132,00	0,01	119,00	0,01	13,00	10,92
27100000	AUTRES TITRES IMMOBILISES	132,00	0,01	119,00	0,01	13,00	10,92
TOTAL III - Actif Circulant NET		997 286,86	83,94	1 188 722,25	95,27	(191 435,39)	-16,10
Matières premières, approvisionnements		619,96	0,05	674,50	0,05	(54,54)	-8,09
32100000	STOCKS ALIMENTS	619,96	0,05	674,50	0,05	(54,54)	-8,09
En-cours de production de biens		11 448,00	0,96	15 570,00	1,25	(4 122,00)	-26,47
33000000	STOCK TAC	11 448,00	0,96	15 570,00	1,25	(4 122,00)	-26,47
Avances & acomptes versés sur commandes		6 696,94	0,56	8 399,42	0,67	(1 702,48)	-20,27
40910000	FOURNISSEURS ACOMPTES VERSES	6 696,94	0,56	8 399,42	0,67	(1 702,48)	-20,27
Autres créances		215 582,82	18,14	204 410,84	16,38	11 171,98	5,47
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	120,05	0,01	1 152,28	0,09	(1 032,23)	-89,58
42100000	SALAIRES NET	76,18	0,01			76,18	
43110000	MSA	9 570,69	0,81			9 570,69	
43711000	CHORUM/MUTEX	636,55	0,05			636,55	
43870000	ORG.SOCIAUX PDT.A RECEVOIR			11 974,00	0,96	(11 974,00)	-100,00
44710000	TAXE SUR LES SALAIRES	4 182,00	0,35	4 831,00	0,39	(649,00)	-13,43
46700000	CARTE PECHE INTERNET	154,90	0,01			154,90	
46740000	APPELS TIMBRES CPMA AUX AAPPMA			424,10	0,03	(424,10)	-100,00

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
46750000	RBST AGENCE DE L'EAU	775,79	0,07	480,03	0,04	295,76	61,61
46770000	VIGNETTES CLUB	272,00	0,02			272,00	
46870000	SUBV ET PDT A RECEVOIR	199 794,66	16,82	185 549,43	14,87	14 245,23	7,68
Disponibilités		754 737,28	63,52	942 402,49	75,53	(187 665,21)	-19,91
51210000	CREDIT AGRICOLE	58 930,41	4,96	256 058,53	20,52	(197 128,12)	-76,99
51220000	COMPTE SUR LIVRET	99 163,95	8,35	98 966,02	7,93	197,93	0,20
51230000	COMPTE A TERME	518 205,35	43,61	509 543,12	40,84	8 662,23	1,70
51240000	LIVRET A	78 283,07	6,59	77 700,32	6,23	582,75	0,75
53000000	CAISSE	154,50	0,01	134,50	0,01	20,00	14,87
Charges constatées d'avance		8 201,86	0,69	17 265,00	1,38	(9 063,14)	-52,49
48600000	CHARGES CONST ATEES D'AVANCE	8 201,86	0,69	17 265,00	1,38	(9 063,14)	-52,49
TOTAL DU BILAN ACTIF		1 188 136,12	100,00	1 247 750,25	100,00	(59 614,13)	-4,78

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Total des fonds associatifs	1 112 620,98	<i>93,64</i>	1 137 904,26	<i>92,20</i>	(25 283,28)	<i>-2,22</i>
Total des fonds propres	1 106 247,23	<i>93,11</i>	1 129 098,08	<i>90,49</i>	(22 850,85)	<i>-2,02</i>
Réserves	1 129 098,08	<i>95,03</i>	1 109 128,69	<i>88,89</i>	19 969,39	<i>1,80</i>
10688000 RESERVES FEDERATION	1 129 098,08	<i>95,03</i>	1 109 128,69	<i>88,89</i>	19 969,39	<i>1,80</i>
Résultat	(22 850,85)	<i>-1,92</i>	19 969,39	<i>1,60</i>	(42 820,24)	<i>-214,43</i>
Total des autres fonds associatifs	6 373,75	<i>0,54</i>	8 806,18	<i>0,71</i>	(2 432,43)	<i>-27,62</i>
Subventions investissement	6 373,75	<i>0,54</i>	8 806,18	<i>0,71</i>	(2 432,43)	<i>-27,62</i>
13180000 SUB INVEST ACHAT SIEGE	54 348,07	<i>4,57</i>	54 348,07	<i>4,36</i>		
13183000 SUBV ACHAT BATEAU	8 367,00	<i>0,70</i>	8 367,00	<i>0,67</i>		
13184000 SUBV MAT INFORMATIQUE	4 300,00	<i>0,36</i>	4 300,00	<i>0,34</i>		
13185000 SUBVENTION INVESTISSEMENT	11 000,00	<i>0,93</i>			11 000,00	
13900000 SUBVENTION VIREE AU RESULTAT	(71 641,32)	<i>-6,03</i>	(58 208,89)	<i>-4,67</i>	(13 432,43)	<i>-23,08</i>
TOTAL III - Total des Provisions						
Total des fonds dédiés						
TOTAL IV - Total des dettes	75 515,14	<i>6,36</i>	109 845,99	<i>8,80</i>	(34 330,85)	<i>-31,25</i>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 696,46	<i>0,65</i>	7 015,35	<i>0,56</i>	681,11	<i>9,71</i>
040C Collectif fournisseurs créditeurs	3 879,52	<i>0,33</i>	5 274,23	<i>0,42</i>	(1 394,71)	<i>-26,44</i>
40810000 FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	3 816,94	<i>0,32</i>	1 741,12	<i>0,14</i>	2 075,82	<i>119,22</i>
Dettes fiscales et sociales	10 420,10	<i>0,88</i>	31 780,62	<i>2,55</i>	(21 360,52)	<i>-67,21</i>
43100000 URSSAF	4 754,00	<i>0,40</i>	15 521,00	<i>1,24</i>	(10 767,00)	<i>-69,37</i>
43110000 MSA			10 601,17	<i>0,85</i>	(10 601,17)	<i>-100,00</i>
43710000 HUMANIS	3 764,93	<i>0,32</i>	3 353,48	<i>0,27</i>	411,45	<i>12,27</i>
43711000 CHORUM/MUTEX			670,09	<i>0,05</i>	(670,09)	<i>-100,00</i>
43720000 HARMONIE MUTUELLE	684,19	<i>0,06</i>	641,36	<i>0,05</i>	42,83	<i>6,68</i>
43860000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	1 216,98	<i>0,10</i>	993,52	<i>0,08</i>	223,46	<i>22,49</i>
Autres dettes	57 398,58	<i>4,83</i>	71 050,02	<i>5,69</i>	(13 651,44)	<i>-19,21</i>
46700000 CARTE PECHE INTERNET			4,10		(4,10)	<i>-100,00</i>
46710000 TIMBRES RMA A VERSER AGENCE	41 980,20	<i>3,53</i>	47 892,80	<i>3,84</i>	(5 912,60)	<i>-12,35</i>
46720000 INTERNET - CLUB + URNE	66,00	<i>0,01</i>	52,00		14,00	<i>26,92</i>
46760000 TIMBRES CPMA A REVERSER A FNPF	4 157,00	<i>0,35</i>	17 754,20	<i>1,42</i>	(13 597,20)	<i>-76,59</i>
46770000 VIGNETTES CLUB			1 410,00	<i>0,11</i>	(1 410,00)	<i>-100,00</i>
46860000 CHARGES A PAYER	11 195,38	<i>0,94</i>	3 936,92	<i>0,32</i>	7 258,46	<i>184,37</i>
Total du passif	1 188 136,12	<i>100,00</i>	1 247 750,25	<i>100,00</i>	(59 614,13)	<i>-4,78</i>

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Total des produits de fonctionnement		568 592,61		544 097,26		24 495,35	4,50
Ventes de marchandises, de produits fabriqués		25 307,50		22 366,00		2 941,50	13,15
70210000	CESSION TAC ET TRF MARCOUX	25 307,50	4,45	22 366,00	4,11	2 941,50	13,15
Prestations de services		8 270,50		15 161,32		(6 890,82)	-45,45
70600000	PRESTATIONS PECHE S SAUVET AGES	3 098,00	0,54	8 043,00	1,48	(4 945,00)	-61,48
70610000	RBST GUIDE DE LA PECHE	1 500,00	0,26			1 500,00	
70612000	ANIMATIONS	511,50	0,09	620,00	0,11	(108,50)	-17,50
70620000	CARNETS FANIONS PECHE TRAINE	3 161,00	0,56	5 622,00	1,03	(2 461,00)	-43,77
70810000	RECETTES ACCESSOIRES			876,32	0,16	(876,32)	-100,00
Production stockée		(4 122,00)		2 641,50		(6 763,50)	-256,05
71300000	VARIATION STOCK TAC	(4 122,00)	-0,72	2 641,50	0,49	(6 763,50)	-256,05
Subventions d'exploitation		387 580,06		348 833,44		38 746,62	11,11
74170000	CONTRI. FPNF REDEV. HYDRO CONT	27 057,84	4,76	27 057,84	4,97		
74171000	COMP. PISCICOLES MICRO CENTRALE	13 234,44	2,33	13 839,79	2,54	(605,35)	-4,37
74200000	SUBV. CONSEIL REGIONAL + FPNF	51 566,77	9,07	36 825,70	6,77	14 741,07	40,03
74201000	SUBV. AGENCE DE L'EAU	49 000,00	8,62	23 712,00	4,36	25 288,00	106,65
74210000	CLUB RISTOURNE ET DIVERS FEDE	114 721,01	20,18	116 398,11	21,39	(1 677,10)	-1,44
74220000	AIDE A L'EMPLOI	132 000,00	23,22	131 000,00	24,08	1 000,00	0,76
Cotisations		136 518,00		153 188,00		(16 670,00)	-10,88
75600000	COTISATIONS FEDERALES	136 518,00	24,01	153 188,00	28,15	(16 670,00)	-10,88
Autres produits de gestion courante		952,73		270,34		682,39	252,42
75800000	PRODUITS DIVERS	952,73	0,17	270,34	0,05	682,39	252,42
Reprises sur provisions et amortissements, transferts d		14 085,82		1 636,66		12 449,16	760,64
79100000	TRANSFERT DE CHARGES	13 040,05	2,29	958,12	0,18	12 081,93	N/S
79110000	TRANSFERT DE CHARGES IJ	1 045,77	0,18	678,54	0,12	367,23	54,12
Total des charges de fonctionnement		589 082,86		504 818,79		84 264,07	16,60
Achats		32 342,08		37 168,14		(4 826,06)	-12,98
60211000	ACHATS OEUFS ECLOSERIE	10 498,59	1,85	10 369,74	1,91	128,85	1,24
60212000	ALEVINAGE GESTION SUBV. MC+RH	10 419,95	1,83	14 890,48	2,74	(4 470,53)	-30,02
60214000	NOURRITURE POUR CHEPTEL	8 573,30	1,51	8 669,57	1,59	(96,27)	-1,11
60216000	ACHAT ET LOCATION OXYGENE	2 850,24	0,50	3 238,35	0,60	(388,11)	-11,98
Variation de stock		54,54		25,00		29,54	118,16
60321000	VARIATION STOCKS ALIMENT S	54,54	0,01	25,00		29,54	118,16
Autres achats et charges externes		201 517,00		139 392,66		62 124,34	44,57
60610000	ELECTRICITE EAU GAZ	10 571,17	1,86	2 399,62	0,44	8 171,55	340,54
60614000	ESSENCE CARBURANT	6 356,00	1,12	5 915,16	1,09	440,84	7,45
60630000	PETITES FOURNITURES	3 213,86	0,57	4 156,28	0,76	(942,42)	-22,67
60631000	FOURNITURES PECHE S	5 179,62	0,91	3 423,61	0,63	1 756,01	51,29
60640000	FOURNITURES BUREAU PETIT EQUIP	4 864,00	0,86	6 133,59	1,13	(1 269,59)	-20,70
60642000	EQUIPEMENT PERSONNEL	2 778,34	0,49	3 036,31	0,56	(257,97)	-8,50
61100000	SOUS TRAITANCE	39 532,00	6,95			39 532,00	
61300000	LOCATIONS DROIT S DE PECHE	4 703,00	0,83	4 677,40	0,86	25,60	0,55
61310000	LOCATION STANDARD TELEPHONIQ	1 275,12	0,22	1 275,12	0,23		
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	10 200,00	1,79			10 200,00	
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	3 421,28	0,60	3 328,88	0,61	92,40	2,78
61400000	CHARGES LOCATIVES COPROPRIETE	6 358,69	1,12	6 305,47	1,16	53,22	0,84
61520000	ENTRETIEN BATIMENT S & TERRAINS	1 861,58	0,33	2 835,51	0,52	(973,93)	-34,35
61550000	ENTRETIEN VEHICULE S	7 269,19	1,28	4 578,22	0,84	2 690,97	58,78

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
61552000	ENTRETIEN MAT INFORMATIQUES	336,00	0,06			336,00	
61558000	ENTRETIEN DIVERS MATERIELS			667,16	0,12	(667,16)	-100,00
61580000	MAINTENANCE	214,40	0,04			214,40	
61600000	ASSURANCES	9 849,52	1,73	8 573,52	1,58	1 276,00	14,88
61810000	DOCUMENTATION GENE.ABONNEMEN	946,55	0,17	1 050,64	0,19	(104,09)	-9,91
61840000	FORMATIONS	1 645,00	0,29	1 000,00	0,18	645,00	64,50
62200000	INTERMEDIAIRES & HONORAIRES	16 807,96	2,96	17 183,60	3,16	(375,64)	-2,19
62210000	FRAIS DE JUSTICE	2 400,00	0,42			2 400,00	
62280000	HONORAIRES DIVERS-LABO + VETO	3 524,93	0,62	6 053,84	1,11	(2 528,91)	-41,77
62282000	ETUDES GENETIQUES	13 648,20	2,40			13 648,20	
62300000	IMPRESSION PUBLICITE INFORMA.	2 848,00	0,50	9 358,71	1,72	(6 510,71)	-69,57
62321000	GUIDE DES PECHEURS	6 543,60	1,15	7 348,80	1,35	(805,20)	-10,96
62330000	FOIRES ET EXPOSITIONS	1 605,65	0,28	2 334,40	0,43	(728,75)	-31,22
62510000	FRAIS DEPLACEMENT DU PERSONNEL	5 540,24	0,97	4 322,50	0,79	1 217,74	28,17
62540000	FRAIS REUNIONS	13 871,81	2,44	17 101,73	3,14	(3 229,92)	-18,89
62560000	FRAIS REGULATION CORMORANS	1 171,50	0,21	1 740,30	0,32	(568,80)	-32,68
62581000	FRAIS TOUR DE FRANCE			1 174,77	0,22	(1 174,77)	-100,00
62600000	TELEPHONE 04 92 32 25 40	4 724,39	0,83	3 861,10	0,71	863,29	22,36
62630000	AFFRANCHISSEMENTS	2 361,42	0,42	2 593,46	0,48	(232,04)	-8,95
62640000	RBST TELEPHONE ET MOBICARTE	513,99	0,09	502,41	0,09	11,58	2,30
62660000	INTERNET			524,04	0,10	(524,04)	-100,00
62670000	TEL 04 92 35 40 55	924,21	0,16	659,81	0,12	264,40	40,07
62690000	MOBILE 06 42 41 26 28	163,22	0,03	384,94	0,07	(221,72)	-57,60
62691000	MOBILE 06 42 41 82 55	182,22	0,03	364,19	0,07	(181,97)	-49,97
62750000	FRAIS DE TENUE DE COMPTES	792,24	0,14	535,62	0,10	256,62	47,91
62800000	DONS POURBOIRES ET C	60,00	0,01	300,00	0,06	(240,00)	-80,00
62810000	COTISATIONS ORGANISMES DIVERS	3 258,10	0,57	3 691,95	0,68	(433,85)	-11,75
Impôts, taxes, versements assimilés		8 164,00	1,44	8 055,00	1,48	109,00	1,35
63500000	IMPOTS LOCAUX SIEGE	8 164,00	1,44	8 055,00	1,48	109,00	1,35
Rémunération du personnel		199 517,77	35,09	179 941,17	32,07	19 576,60	10,88
64110000	SALAIRES BRUTS	200 113,79	35,19	180 641,10	32,20	19 472,69	10,78
64130000	INDEMNITES JOURNALIERES	585,62	0,10	678,63	0,12	(93,01)	-13,71
64150000	AVANTAGES NATURE	(1 181,64)	-0,21	(1 378,56)	-0,25	196,92	14,28
Charges sociales		59 319,86	10,43	64 747,33	12,90	(5 427,47)	-8,38
64510000	URSSAF	27 285,46	4,80	21 459,92	3,94	5 825,54	27,15
64520000	MSA	12 032,82	2,12	24 371,24	4,48	(12 338,42)	-50,63
64530000	MUTUELLE	7 613,10	1,34	7 696,32	1,41	(83,22)	-1,08
64540000	RETRAITE	10 451,51	1,84	9 201,50	1,69	1 250,01	13,58
64550000	MEDECINE DU TRAVAIL AISMT	719,98	0,13	709,98	0,13	10,00	1,41
64580000	COT.AUTRES ORGANISME SOCIAUX	1 216,99	0,21	1 308,37	0,24	(91,38)	-6,98
Subventions accordées par l'association		50 000,00	8,79	50 000,00	8,19		
65750000	PREST. ANNUELLE CLUB RIST OURNE	50 000,00	8,79	50 000,00	9,19		
Dotation aux amortissements		25 737,36	4,53	19 576,73	3,60	6 160,63	31,47
68111000	DAP IMMO INCORP	28,56	0,01			28,56	
68112000	DAP	25 708,80	4,52	19 576,73	3,60	6 132,07	31,32
Autres charges		12 430,25	2,19	5 912,76	1,09	6 517,49	110,23
65800000	CHARGES DIVERSES	1 532,25	0,27	1 454,19	0,27	78,06	5,37
65810000	DOTATION GPP	1 000,00	0,18	500,00	0,09	500,00	100,00
65820000	DOTATIONS AAPPMA DLP	4 398,00	0,77	3 958,57	0,73	439,43	11,10
65830000	AAPPMA MISE EN PLACE GD COMPTE	5 500,00	0,97			5 500,00	
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(20 490,25)	-3,60	39 278,47	7,22	(59 768,72)	-152,17
RESULTAT FINANCIER		9 456,69	1,66	6 672,88	1,23	2 783,81	41,72

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018		01/01/2017		Variations	%
	31/12/2018	12 mois	31/12/2017	12 mois		
Intérêts et produits financiers	9 456,69	1,66	6 672,88	1,23	2 783,81	41,72
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	9 456,69	1,66	6 672,88	1,23	2 783,81	41,72
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(11 033,56)	-1,94	45 951,35	8,45	(56 984,91)	-124,01
Produits exceptionnels	26 368,56	4,64	6 164,04	1,13	20 204,52	327,78
77200000 PRODUIT S/EXERCICE ANTERIEUR	12 936,13	2,28	1 176,60	0,22	11 759,53	999,45
77700000 QUOTE PART SUBV VIREE RESULTAT	13 432,43	2,36	4 987,44	0,92	8 444,99	169,33
Charges exceptionnelles	38 185,85	6,72	32 146,00	5,91	6 039,85	18,79
67120000 PENALITES	15,00				15,00	
67200000 CHARGES/EXERCICES ANTERIEURS	35 424,18	6,23	32 146,00	5,91	3 278,18	10,20
67520000 VALEUR NETTE CESSION IMMO CORP	2 734,03	0,48			2 734,03	
68710000 DAP EXCEPTIONNELLES	12,64				12,64	
Résultat exceptionnel	(11 817,29)	-2,08	(25 981,96)	-4,78	14 164,67	54,52
TOTAL DES PRODUITS	604 417,86	106,30	556 934,18	102,36	47 483,68	8,53
TOTAL DES CHARGES	627 268,71	110,32	536 964,79	98,69	90 303,92	16,82
Résultat	(22 850,85)	-4,02	19 969,39	3,67	(42 820,24)	-214,43
Contribution en nature - Produits						
Contribution en nature - Charges						

BUDGET PREVISIONNEL 2019



Numéro	Intitulé	Réalisé 2018	Prévisions 2019
602	Achats matières premières	32 397	32 500
606/628	Autres charges externes	201 517	179 280
635	Impôts locaux	8 164	8 200
641/645	Salaires et charges	258 838	275 930
650/675	Autres charges	100 603	58 400
681	Dotations aux amortissements	25 750	24 800
	Total charges en euros	627 269	579 110
702	Ventes truites	25 308	23 000
706/708	Prestations de services	8 271	11 300
713	Variation stocks truites	-4 122	0
741/742	Subventions d'exploitation	387 580	406 800
756	Cotisations fédérales	136 518	136 000
750/791	Autres produits	50 864	14 200
	Total produits en euros	604 418	591 300
	<i>Résultat en euros</i>	<i>-22 851</i>	<i>12 190</i>

RAPPORT ADMINISTRATIF

Exercice 2018



1. Vie de la Fédération

1.1. Conseils d'Administrations et Commissions :

Le Conseil d'Administration, le Bureau et les diverses commissions de la Fédération se sont réunis autant que de besoin.

1.2. Permanences du Président

Le Président a tenu une permanence régulière à la Fédération sur la base d'un jour par semaine minimum.

1.3. Réunions avec les Administrations et partenaires

La Fédération dans le cadre de ses missions participe à de nombreuses réunions au sein des diverses instances et commissions au niveau départemental.

Le Président, les Administrateurs ainsi que nos salariés ont représenté la Fédération aux :

- CODERST
- Comité Natura 2000
- Commission de la nature, des paysages et des sites
- Commission des Carrières
- Comité de suivi du grand cormoran.
- Comité de rivières

Ainsi que diverses réunions ponctuelles.

La Fédération est également représentée :

A la Commission Interdépartementale des Grands Lacs de retenue, (Serre-Ponçon – Castillon- St Croix) ainsi qu'à la Commission Interdépartementale des lacs du Verdon. Elle est également présente au sein des Commissions Locales de l'Eau (CLE) Verdon et Calavon, ainsi qu'à certaines réunions des parcs nationaux et régionaux (Mercantour – Verdon- Lubéron).

La Fédération est également impliquée dans les syndicats de rivière.

La collaboration du personnel de la Fédération est requise afin de représenter celle-ci dans certains organismes, notamment pour le suivi administratif.

Le Président, représente la Fédération dans plusieurs organismes, ainsi que les Fédération du Bassin Rhône Méditerranée au sein du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau RMC et en tant que membre du Comité de Bassin Rhône Méditerranée.

Il participe es-qualité aux diverses réunions relatives à l'organisation et la gestion de la pêche associative française en tant que :

Président de la FNPF (Fédération Nationale pour la Pêche en France et la Protection du Milieu Aquatique) ;

Vice-Président du Comité National de l'Eau (CNE) ;

Administrateur de l'AFB et président du Comité d'Orientation Eau Douce

Président du Comité Permanent de la Pêche en eau douce ;

Membre du Conseil National de la Montagne ;

Membre du Conseil Economique Social et Environnemental.

2. Manifestations extra-départementales

Assemblée Générale de la Charte des Salmonidés de repeuplement (PARIS)

Assemblée Générale et Conseil d'Administration de l'Association des Fédérations de la Région PACA (GARDANNE 13)

Conseil d'Administration et Assemblée Générale de MRM (Migrateurs Rhône Méditerranée) (GARDANNE 13)

Congrès du Club Halieutique à (Bayonne 64) Congrès de la FNPF(PARIS)

Assemblée Générale de l'Union Régionale du Bassin RMC (comprenant l'ensemble des Fédérations de pêche du Bassin RMC) à LYON 69, au siège de la Fédération de Pêche du Rhône.

Le Président ainsi que les Vice-Présidents ont représenté la Fédération dans ces diverses manifestations.

3. Cotisations pêche et milieu aquatique et effectifs des pêcheurs

L'année 2018 accuse une baisse de 11,43% des ventes de cartes.

Carte interfédérale, dont 1151 s/le site internet : -3,11% soit une perte de 49 cartes

Carte personne majeure, dont 1312 s/le site internet : -16,36 % soit une perte de 472 cartes.

Carte découverte femme, dont 208 s/le site internet : -15,90% soit une perte de 62 cartes.

Carte personne mineure, dont 730 s/le site internet : -7,59% soit une perte de 60 cartes.

Carte hebdomadaire, dont 1153 s/le site internet : -10.76% soit une perte de 139 cartes.

Carte journalière, dont 1217 s/le site internet : -3,72% soit une perte de 52 cartes.

Carte découverte, dont 231 s/site internet : - 14,11% soit une perte de 200 cartes.

Vignette Halieutique à 30,00 euros enregistre une baisse de 35,10 %.

La conjoncture d'une période de sécheresse en 2017 et d'une saison très pluvieuse en 2018 a engendré une baisse très conséquente de la vente de cartes.

Le report de la vente des cartes sur le site internet continue de progresser avec 5743 cartes vendues contre 3486 pour la saison 2017.

Le réseau des « Grands Comptes » recense 15 dépositaires actifs et 25 ont suivi la formation et ont également signé une convention tripartite (FNPF, FEDE 04 et leur AAPPMA) pour pouvoir délivrer les cartes de pêche, sur le secteur de leur AAPPMA, via le site cartedepeche.fr pour être opérationnels pour le passage au « Tout Internet » en 2019.

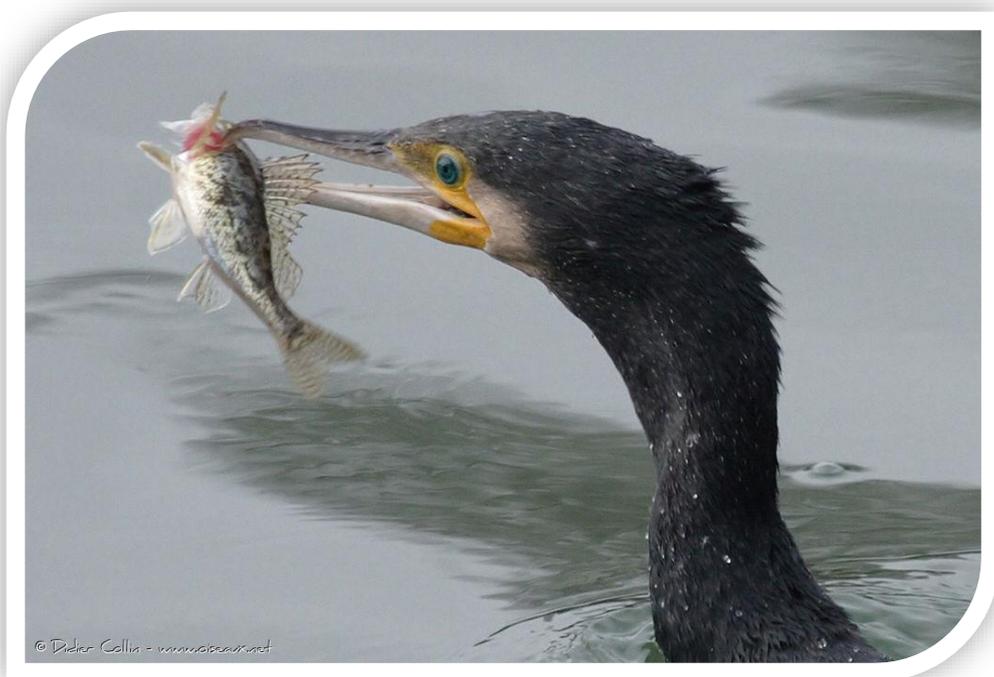
4. Formation de la garderie particulière

En avril 2018, la fédération a accueilli Messieurs FREY J., GUIOU L. et THEBAULT Cl. en formation. Messieurs DUTILLEU, pour le module 1 et DURU pour le module 3 ont encadré cette dernière.

Le Président de la Fédération,

Claude ROUSTAN

Campagne de Régulation du Grand Cormoran Exercice 2018-2019



L'arrêté préfectoral n° 2018-284-02 permet à la Fédération de Pêche des Alpes de Haute Provence d'organiser la campagne de tir de régulation du grand Cormoran.

Sur le Département deux gardes assermentés ont été agréés par les services préfectoraux : Messieurs NOEL Roger et GUICHARD Georges.

5 secteurs ont été définis :

- S1 : DURANCE entre Sisteron et Sainte tulle
- S2 : VERDON sur son parcours dans les Alpes de Haute Provence
- S3 : UBAYE entre le barrage de Serre-Ponçon et Barcelonnette
- S4 : BLEONE sur son parcours total
- S5 : ASSE partie aval de la Durance jusqu'à Mézel.

JOURNEES	SECTEURS	OBSERVES	TUES
23/10/2018	S1	45	6
18/02/2019	S1	42	8
22/01/2019	S1	43	11
	S1	5	2
29/01/2019	S2	15	3
	S1	19	0
08/02/2019	S1	43	2
	S4	15	2
15/02/2019	S1	25	2
	S1	15	2
16/02/2019	S2	35	0
19/02/2019	S1	51	2
26/02/2019	S1	20	2
D'Oct. à février	S2	56	8
50		429	50

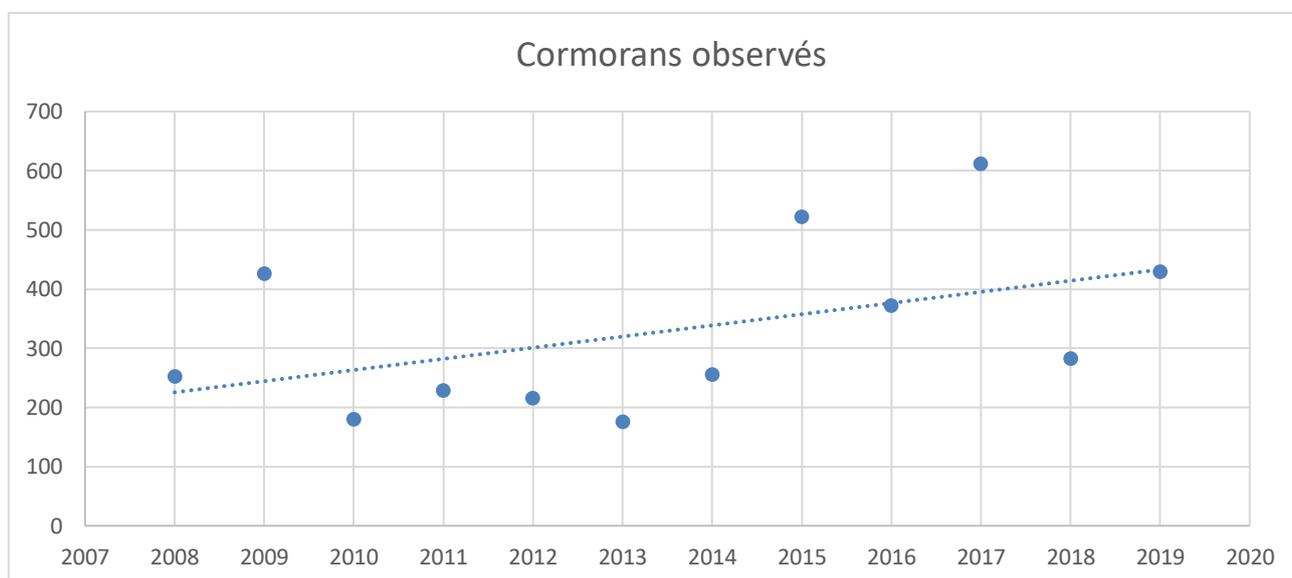
Les agents assermentés ont effectué 50 sorties dont 11 sur le bassin de grossissement de l'AAPPMA de Castellane et une trentaine au niveau de Pont de Soleil. Pour le reste et suivant les sorties, le circuit partant toujours de Castellane pouvait passer par Saint André les Alpes, Gréoux les Bains, Château Arnoux, Malijai, Oraison, Manosque, Mane, Digne les Bains.

Répartition des journées par secteur :

JOURNEES	SECTEURS	OBSERVES	TUES
6	DURANCE	308	37
43	VERDON	106	11
1	BLEONE	15	2
50		429	50

Récapitulatif des dernières saisons de tir :

SAISONS	OBSERVES	TUES
2007/2008	252	52
2008/2009	426	60
2009/2010	180	50
2010/2011	228	50
2011/2012	216	50
2012/2013	176	50
2013/2014	255	50
2014/2015	522	50
2015/2016	372	50
2016/2017	612	50
2017/2018	282	50
2018/2019	429	50
TOTAL	3950	612



Le nombre d'oiseaux observés est à nouveau en augmentation par rapport à la campagne 2017/2018.

Le quota de 50 individus a été atteint.

Le Président de la Fédération

Claude ROUSTAN

Effectifs des pêcheurs Exercice 2018



1. Vente effective de carte de pêche en 2018

CARTES	2017	2018	évolution	gain/perte en %
interfédérale	1574	1525	-49	-3,11
personne majeure	2885	2413	-472	-16,36
personne mineure	790	730	-60	-7,59
découverte femme	390	328	-62	-15,90
découverte enfants moins de 12 ans	2087	1875	-212	-10,16
hebdomadaire	1292	1153	-139	-10,76
journalière	1417	1217	-200	-14,11
total membres actifs	5639	4996	-643	-11,40
total général	10435	9241	-1194	-11,44

2. Vente des vignettes du Club Halieutique Interdépartemental

	2017	2018	évolution	gain/perte en %
CHI timbre	151	98	-53	-35,10
CHI carte interfédérale	1574	1525	-49	-3,11
Total CHI	1725	1623	-102	-5,91

3. Récapitulatif de l'Année 2018 des Produits (Timbres - Cotisations - Réciprocités) pour la FDAAPPMA

COTISATIONS FEDERALES perçues en 2018				
Cartes	vente/Internet	Vente/Papier	prix unit.	Montant Vendu
Interfédérale	1151	374	26,40 €	40 260,00 €
Personne majeure	1312	1102	26,40 €	63 729,60 €
personne mineure	462	268	10,80 €	7 884,00 €
femme	208	120	8,80 €	2 886,40 €
hebdomadaire	863	264	11,20 €	12 622,40 €
journalière	923	294	7,80 €	9 492,60 €
enfant-12 ans	780	1095	- €	0
livraison internet		45	5,00 €	225,00 €
				137 100,00 €

VIGNETTES encaissées en 2018 pour le compte CHI				
Vignettes CHI	vente/Internet	Vente/Papier	prix unit.	Montant Vendu
Interfédérale	1151	374	22,00 €	33 550,00 €
30 €	44	54	30,00 €	2 940,00 €
				36 490,00 €

CPMA encaissées en 2018 pour le compte de la FNPF				
CPMA	vente/Internet	Vente/Papier	prix unit.	Montant Vendu
Interfédérale	1122	374	34,20 €	51 163,20 €
Personne majeure	1276	1102	34,20 €	81 327,60 €
personne mineure	451	267	2,20 €	1 579,60 €
femme	204	120	12,70 €	4 114,80 €
hebdomadaire	815	264	12,30 €	13 271,70 €
journalière	886	293	3,20 €	3 772,80 €
enfant-12 ans	756	1095	0,50 €	925,50 €
				156 155,20 €

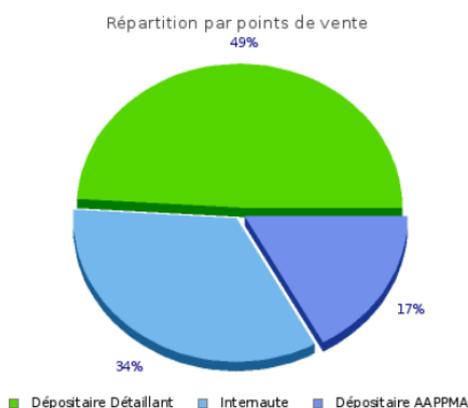
4. récapitulatif des produits vendus par internet

4.1. Comparaison saisons 2017 / 2018

Produit	Saison 2017	Saison 2018	Evolution au 15/04/2018 / 15/04/2019	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte interfédérale	805	1151	346	42,98
Carte Personne majeure	605	1312	707	116,86
Carte Découverte Femme	112	208	96	85,71
Carte Personne mineure	262	462	200	76,34
Carte Découverte -12 ans	451	780	329	72,95
Carte Hebdomadaire	539	863	324	60,11
Carte Journalière	674	923	249	36,94
Total Cartes de Pêche	3448	5699	2251	65,28
Option Club Halieutique Interdépartemental	38	44	6	15,79
Total cartes de pêche + options	3486	5743	2257	64,74

4.2. Répartition des commandes par point de vente en 2018

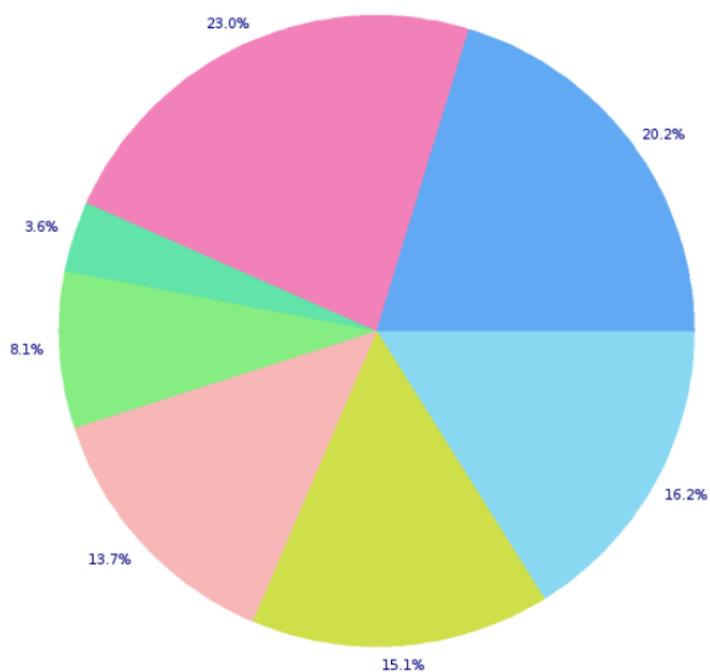
Point de vente	Nbre de Commandes	Nbre de produits	Pourcentage
Dépositaire Détaillant	2636	2636	49,05%
Internaute	1824	2149	33,94%
Dépositaire AAPPMA	914	914	17,01%
Total	5374	5699	100%



4.3. Répartition des produits lors de la saison 2018

Type de produit	Produit	Nbre de produits	Pourcentage
Carte Personne majeure ou Interfédérale	Carte interfédérale Personne majeure CHI 2018 (Club Halieutique Interdépartemental)	1151	20.20%
Carte Personne majeure ou Interfédérale	Carte Personne majeure 2018	1312	23.02%
Carte Découverte Femme	Carte promotionnelle Découverte Femme 2018	208	03.65%
Carte Personne mineure	Carte Personne mineure 2018	462	08.11%
Carte Découverte -12 ans	Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2018	780	13.69%
Carte Hebdomadaire	Carte promotionnelle Hebdomadaire 2018	863	15.14%
Carte Journalière	Carte Journalière 2018	923	16.20%
Total		5699	100,00 %

Répartition des produits

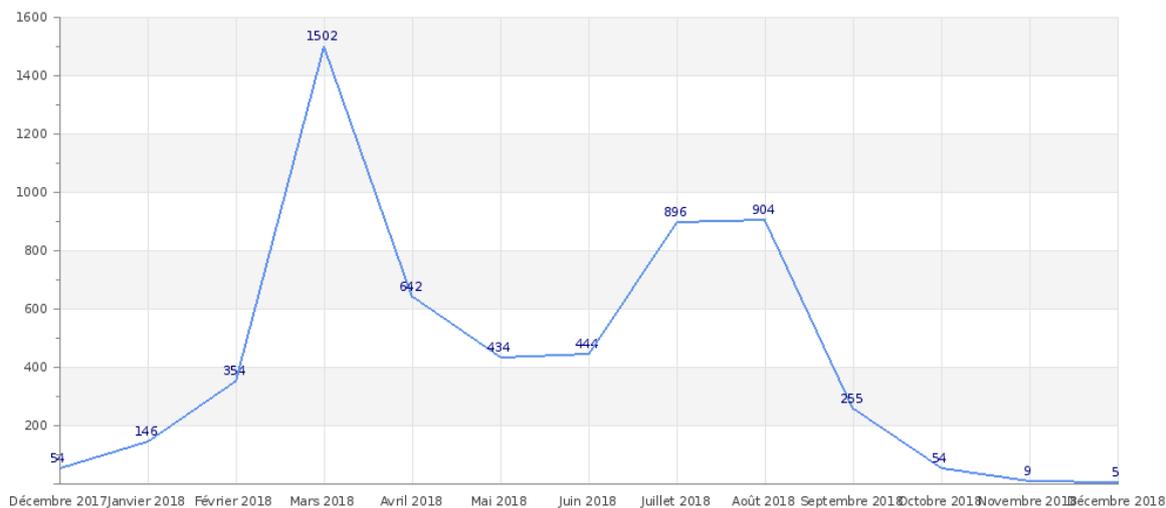


■ Carte interfédérale Personne majeure CHI 2018 (Club Halieutique Interdépartemental)	■ Carte Personne majeure 2018
■ Carte promotionnelle Découverte Femme 2018	■ Carte Personne mineure 2018
■ Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2018	■ Carte promotionnelle Hebdomadaire 2018
■ Carte Journalière 2018	

4.3. Répartition des produits par mois pour l'année 2018

Mois	Nbre de produits	Pourcentage
Décembre 2017	54	00.95%
Janvier 2018	146	02.56%
Février 2018	354	06.21%
Mars 2018	1502	26.36%
Avril 2018	642	11.27%
Mai 2018	434	07.62%
Juin 2018	444	07.79%
Juillet 2018	896	15.72%
Août 2018	904	15.86%
Septembre 2018	255	04.47%
Octobre 2018	54	00.95%
Novembre 2018	9	00.16%
Décembre 2018	5	00.09%
Total	5699	100%

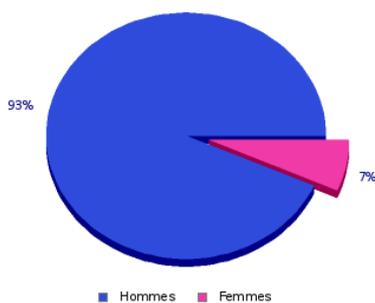
Evolution des produits par mois



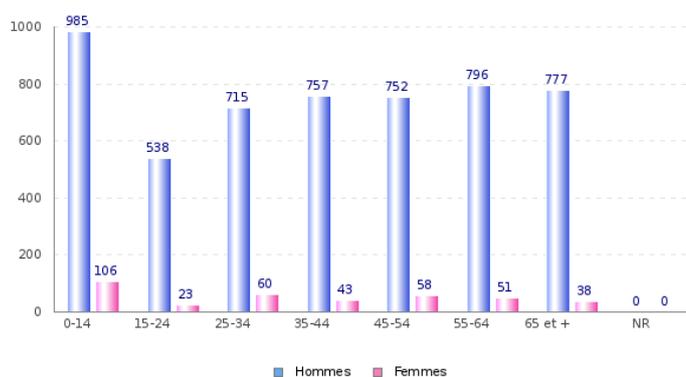
3.4. Répartition des produits par tranche d'âge

Produit	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	Age non renseigné	Total
Homme	985 18.52%	538 10.11%	715 13.44%	757 14.23%	752 14.14%	796 14.96%	777 14.61%	0 00.00%	5320 93.35%
Femme	106 27.97%	23 06.07%	60 15.83%	43 11.35%	58 15.30%	51 13.46%	38 10.03%	0 00.00%	379 06.65%
	1091 19.14%	561 09.84%	775 13.60%	800 14.04%	810 14.21%	847 14.86%	815 14.30%	0 00.00%	5699

Répartition Hommes / Femmes



Répartition par tranches d'âge



Compte-rendu du Pôle Technique

Année 2018



La FDAAPPMA 04 est désormais structurée en 4 pôles : le pôle administratif, le centre piscicole de Marcoux, le pôle développement du loisir pêche et enfin le pôle technique. Les personnels, bien que majoritairement affectés à un pôle précis, ont malgré tout, des missions transversales, c'est notamment la cas du personnel dédié au pôle technique dont les deux personnels sont la chargée d'études et de travaux ainsi que le délégué général, c'est ainsi que cette partie du compte-rendu d'activités fait état dans un premier temps des missions accomplies par la chargée d'études et de travaux et dans un second temps, des missions techniques et administratives du délégué général.

1. Activités liées au poste de chargée d'étude et de travaux

1.1. Actions sur les milieux et la gestion des espèces piscicoles

- Pêches de sondage : Sondages piscicoles sur les affluents du Colostre dans le cadre d'une étude (x8).
- Etudes piscicoles : Participation au marquage de brochets sur la retenue de Serre-Ponçon (marquage aux spaghettis destinés à l'information des fédérations en cas de recapture des individus).

1.2. Diagnostics milieux avant travaux, travaux milieux et suivis de travaux

AAPPMA « Verdon-Colostre » :

- Diversification des habitats sur le bas-Verdon : les travaux de diversification des habitats qui avaient été refusés par l'administration en 2017 ont été acceptés en 2018. Le projet a donc été poursuivi et les travaux suivants ont pu être réalisés : pose de blocs, aménagement de sous-berges et installation de peignes végétaux.

AAPPMA « les 3 Asses » :

- Mise à jour des données sur les adoux de Barrême et choix des travaux à mener en priorité.
- Diagnostic de l'adou de basse-Palud : afin de réaliser des travaux de restauration de cet adou, un diagnostic précis a été rédigé. Le dossier administratif nécessaire à l'obtention des autorisations a également été rédigé et envoyé.

AAPPMA « la Vézaraille » :

- Recensement et diagnostic des adoux de la Blanche : les adoux existants sur le bassin versant de la Blanche ont été recensés lors de prospections de terrain et un bilan a été rédigé. L'enquête cadastrale réalisée a permis l'obtention des autorisations pour les interventions.

AAPPMA « la Bléone » :

- Réunions de gestion des adoux de l'Asse avec le SMDBA dans le cadre du contrat de rivière.
- Participation à certains CA de l'AAPPMA la Bléone dans le cadre de la restauration des adoux (choix, techniques, prospections écrevisse, ...).
- Travaux sur les adoux, suivis de travaux et suivis frayères.
- Participation au comité de gestion de l'adou des Faïsses et de la Marine et participation aux diagnostics en tant que partenaire technique (réalisation des suivis frayères et des prospections écrevisses avec le SMAB).
- Diagnostic de la source « Aco de Guichard » (affluent de l'Estoublaïsse) et rédaction du diagnostic en vue d'éventuels travaux de restauration.
- Participation à la fête de la rivière à Malijai : tenue d'un stand d'animation sur la découverte des macroinvertébrés d'eau douce.
- Prospections écrevisses sur les adoux de la Bléone dans le cadre d'une action du contrat de rivière « Bléone et affluents ».
- Prospections écrevisses sur les adoux de l'Asse dans le cadre d'une action du contrat de rivière « l'Asse et ses affluents ».
- Bouturage d'essences végétales de ripisylve sur l'adou de la Marine avec le SMAB.
- Participation au chantier bénévole pour la restauration de l'adou de la Marine.

AAPPMA « la gaule sisteronaise » :

- Prospections et diagnostic d'affluents du Jabron : les petits affluents potentiellement intéressants pour le peuplement piscicole du Jabron ont fait l'objet d'un recensement et d'un diagnostic. La source de la Bégüe située à Montfroc a été ciblée pour la réalisation d'un entretien courant 2019.
- Diagnostic de la source des Ferrouils et enquête cadastrale : cet affluent du Riou de Jabron a été ciblé par l'AAPPMA pour la réalisation d'un entretien. Un diagnostic a été rédigé et l'enquête cadastrale a été réalisée.
- Travaux sur les adoux du Sasse, suivi de travaux et suivis frayères.
- Travaux sur les adoux du Vanson, suivi de travaux et suivis frayères.
- Prospections écrevisses sur le Riou de Jabron et sur certains adoux du Sasse et du Vanson.
- Rencontre avec la mairie de Nibles pour faire un point d'information sur les futurs travaux réalisés dans la vallée du Sasse.

AAPPMA « la truite du Haut-Verdon » :

- Travaux sur les adoux du Verdon, suivi de travaux et suivis frayères.
- Travaux sur les adoux de l'Issole, suivi de travaux et suivis frayères.
- Réunion de préparation des présentations des milieux aquatiques dans le cadre de la fête de la nature avec l'association « semeur de nature ».

- Tenue d'un stand macro invertébré dans le cadre de la fête de la nature présentée ci-dessus.

AAPPMA « la Truite de l'Ubaye » :

- Travaux sur les adoux du Bachelard, suivi de travaux et suivis frayères.
- Travaux sur les adoux de l'Ubaye, suivi de travaux et suivis frayères.

AAPPMA « la gaule Oraisonnaise » :

- Visite de terrain sur les affluents du Largue : certains affluents pouvant bénéficier d'actions d'entretien et/ou de restauration ont été identifiés. Un compte-rendu a été réalisé.
- Prospections écrevisses sur les adoux de l'Asse dans le cadre d'une action du contrat de rivière « l'Asse et ses affluents ».

1.3. Réunions

- Participation aux comités de pilotages relatifs à la gestion des adoux des Faïsses et de la Marine (BV Bléone) en tant que partenaire technique.
- COPIL effacement seuil des listes à Castellane.
- AG AAPPMA l'entrevalaise.
- Rencontres ichtyologiques à Marseille (site de St Charles)
- Comité de rivière Asse
- Réunion dans le cadre du contrat de rivière Bléone concernant les missions réalisées par la FDAAPPMA 04 (adoux, écrevisses, pêches électriques de sauvetage et d'inventaire)
- Réunion organisée conjointement par la Maison Régionale de l'Eau et le Conservatoire des Espaces Naturels dans le cadre de leur mission de caractérisation des adoux (appel à projet Agence de l'Eau).

1.4. Partenariats techniques et financiers

- Prélèvements ADN environnemental avec l'Agence Française pour la Biodiversité à l'amont direct du lac de Sainte Croix.
- Récupération d'écailles sur les truites capturées le jour de l'ouverture sur le lac de Sainte Croix avec la FDAAPPMA 83.

2. Activités liées au poste de délégué général

2.1. Missions administratives et organisationnelles

- **Travaux du siège social :**

- Organisation du déménagement temporaire du siège social (recherche d'un site d'accueil, négociation bail commercial pour le site choisi, transfert lignes internet et téléphonique, remise en état des locaux loués).
- Suivi des travaux avec l'architecte (état d'avancement régulier à raison d'un suivi par semaine de travaux).
- Retour dans les locaux (transfert de lignes téléphoniques et internet, organisation du déménagement, non renouvellement du bail commercial à signifier au propriétaire).

- **Mise en place du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels :**

L'évaluation des risques professionnels auxquels sont exposés les salariés font partie des obligations de l'employeur. Quelle que soit l'activité ou la taille de l'entreprise, l'employeur doit faire l'inventaire des risques tant physiques que psychiques qui menacent ses employés. Cet inventaire doit être rédigé et validé par les salariés et la médecine du travail (AISMT) pour aboutir à un document qui doit pouvoir être contrôlé par les services de l'Etat si nécessaire. Il se décline de la façon suivante :

- Définition des Unités de Travail (10 UT au total).
- Etablissement d'une liste de risques encourus par UT (96 risques au total répartis sur les 10 UT).
- Evaluation du niveau de dangerosité pour chaque risque
- Bilan du document unique au 2 aout 2018 qui met en avant les points à améliorer.

- **Renégociation des baux de pêche de l'Office National des Forêts :**

- Bilan de la précédente convention.
- Corrections au projet de convention proposé par l'ONF.

- **Réunion de négociation du projet de convention 2018 avec l'Agence de l'Eau RMC :**

- Rédaction du plan d'action.
- Evaluation du coût global.
- Réajustement à la demande de l'Agence de l'Eau

- **Demande de subventions aux partenaires habituels :**

- Accord cadre avec l'agence de l'eau RMC
- Convention avec la région Sud PACA

- FNPF (sur la base d'actions + kit emploi)
- **Participation au recrutement au poste de chargé de développement du loisir pêche :**
 - Corédaction d'une fiche de poste avec R. SOLIER.
 - Publication de l'offre d'emploi au travers du syndicat des SAPL.
 - Echanges téléphoniques et convocation des candidats.
 - Participation à la cellule de recrutement.
- Préparation et rédaction des comptes-rendus des bureaux et des conseils d'administration.
- Préparation et rédaction du rapport d'activité de l'Assemblée Générale 2018.
- Rédaction de la demande d'agrément zoosanitaire pour le centre piscicole de Marcoux

2.2. Missions de représentation de la Fédération

- Participation au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques en qualité de représentant suppléant.
- Participation au Comité de Gestion Collégiale de l'Eau (4 réunions).
- Participation au comité de rivière du Largue (PNR Luberon).
- Participation à l'assemblée générale de France Nature Environnement.
- Participation à l'étude régionale sur le barbeau méridional, étude portée par l'Aix Marseille Université avec le soutien technique de la Maison Régionale de l'Eau.
- Participation à un CA de l'Association Régionale des FDAAPPMA PACA.
- Bilan du contrat de canal de Manosque : proposition de deux nouvelles actions dans le cadre du renouvellement du contrat : évaluation de la franchissabilité piscicole entre la confluence Largue/Durance et l'amont du seuil de protection du siphon du canal de Manosque.

2.3. Missions en liens avec les AAPPMA

- Formation des gardes pêche particuliers : module 3 (voir compte-rendu administratif).
- Mise en place de l'étude sédimentaire sur les moyens et bas Verdon (choix du prestataire, validation du cahier des charges, mise en place d'un comité de pilotage).
- Rédaction d'une contre-expertise dans le cadre du projet de microcentrale sur la Chasse en partenariat avec l'AAPPMA du Haut Verdon : réponse point par point au document d'évaluation de l'impact environnemental du projet.
- Rédaction des dossiers réglementaires pour la création d'une rampe de mise à l'eau à Montpezat sur le lac de Quinson.

2.4. Missions d'expertises auprès des services de l'Etat

- **Audition par la cellule d'expertise nationale sur la gestion quantitative** en sous-préfecture de Forcalquier suite aux conflits d'usages mis à jour entre le monde agricole et les autres acteurs de l'eau lors de l'été 2017.
- **Participation aux réunions relative à l'application des listes 2 au titre du L214-17 du code de l'environnement.** Ouvrages concernés : infranchissables du Largue, seuil d'Annot, seuils de la Bléone.
- Participation aux réunions d'explication de la méthodologie permettant l'évaluation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux des masses d'eau en vue de la révision du SDAGE (3 réunions).
- En lien avec le point précédent : **Etat des lieux du bassin Rhône-Méditerranée 2019 : Consultation sur le niveau d'impact des pressions sur les masses d'eau** : cette consultation se fait en ligne par les gestionnaires des milieux aquatiques. *Les avis demandés doivent reposer sur des appréciations (1) des impacts des activités humaines à l'échelle de la taille des masses d'eau (sans considérer les impacts très localisés) et (2) des pressions sur lesquelles agir pour restaurer l'état des eaux à ces échelles. Il est demandé d'apprécier, à dire d'expert, les niveaux d'impacts proposées (1-faible ; 2-moyen ; 3-fort), en les comparant à la connaissance de la situation des masses d'eau par les acteurs de terrain. Il n'est pas attendu de procéder à une vérification des données et des méthodes utilisées pour produire les évaluations proposées. Les demandes d'ajustement des impacts doivent être fondées sur une connaissance actuelle de la dimension des problèmes rencontrés (ex : ordres de grandeur des linéaires ou superficies concernées).*

A cet égard, le délégué général a effectué 49 avis sur 36 masses d'eau différentes dont un tiers environ après consultation des AAPPMA.

2.5. Missions techniques départementales

- **Encadrement du stage d'Alexandra MONTERO-JUSTET (IUT de Digne les Bains)** : à la demande de l'Agence de l'Eau RMC, la FDAAPPMA 04 a mis en place sur deux ans, une étude bibliographique sur l'impact du dérèglement climatique sur les milieux aquatiques bas alpins. Cette étude a débuté par un stage d'un mois qui a permis la collecte des données piscicoles depuis le début des années 80 jusqu'à nos jours. Elle se poursuit en 2019 pour une période de deux mois.
- Rédaction des éléments techniques dans le cadre de la **dénonciation au tribunal administratif des arrêtés de dérogation au plan d'action sécheresse** en collaboration avec les deux avocates assurant la défense de la FDAAPPMA : Me MAHY MA SOMGA et Me CHAMOIX du cabinet LSCM.

- Rédaction de deux études piscicoles avant-travaux sur le bassin de l'Asse dans le cadre de restauration de la continuité piscicole : Asse à Norante et Estoublaisse à Estoublon.
- Rédaction des avis administratifs auprès des services de la Direction Départementale des Territoires.
- Instruction des demandes d'arrêtés préfectoraux auprès de la DDT dans le cadre de la réglementation de la pêche (réserves, no-kill, ...).

3. Activités communes aux deux personnels techniques

3.1. Missions administratives et organisationnelles

- Déménagement du siège social : 10 jours

3.2. Missions de représentation de la Fédération

- Congrès des maires à Manosque (pôle technique + pôle développement du loisir pêche)
- Conférence de bassin à Lyon
- Comité de gestion pêche : présentation d'un power point sur les adoux en présence de l'Association Régionale, la Région Sud et l'Agence de l'Eau RMC.
- Bilan de l'accord cadre AE RMC/FDAAPPMA 04 au siège de la délégation PACA Corse à Marseille.

3.3. Missions en liens avec les AAPPMA

- Etude des affluents du Colostre : le stage portant sur la caractérisation des petits affluents du Colostre a été encadré en partie par le service technique de la Fédération, notamment dans le cadre de la rédaction du rapport et des relevés biologiques complémentaires (PES).
- Réunion bilan sur le Colostre et mise en place des objectifs 2019 avec les différentes structures concernées.
- Participation aux Assemblées Générales des AAPPMA suivantes : Gaule Oraisonnaise, l'Entrevalaise et la Truite de l'Ubaye.
- Vidange des bassins de grossissement de Castellane.
- Commission EPMAB.

- Pêches d'inventaire à l'électricité sur les bassins suivants (avec le personnel du centre piscicole et un personnel du pôle développement du loisir pêche).

BV	Cours d'eau	Commune	Méthode	Objectif
Ubaye	ubayette	val d'oronaye	Carl et Strubb	Inventaire RSP 04 - PDPG
	parpaillon	la Condamine	Carl et Strubb	Inventaire RSP 04 - PDPG
Sasse	Sasse	Clamensane	Carl et Strubb	Inventaire RSP 04 - PDPG
	ravin de terre basse	Châteaufort	Carl et Strubb	gestion piscicole
	ravin de la Garnaysse	Esparron la Batié	Carl et Strubb	Inventaire RSP 04 - PDPG
	Sasse	bayons	Carl et Strubb	Inventaire RSP 04 - PDPG
Vançon	Vançon	Entrepierras	Carl et Strubb	Inventaire RSP 04 - PDPG
	Vançon	Sourribes	Carl et Strubb	Inventaire RSP 04 - PDPG
Estoublaïsse	Estoublaïsse	Estoublon	Carl et Strubb	Inventaire contrat rivière Asse
	Estoublaïsse	Estoublon	Carl et Strubb	Inventaire contrat rivière Asse
Blanche	vallon de Méarze	Seyne les Alpes	Carl et Strubb	gestion piscicole
	Blanche	Seyne les Alpes	Carl et Strubb	impact sécheresse
Bléone	Bléone	Digne les Bains	Carl et Strubb	Inventaire contrat rivière Bléone
	Bléone	Digne les Bains	Carl et Strubb	Inventaire contrat rivière Bléone
Colostre	ravin du pontet (pinet)	Saint martin de brômes	sondage piscicole	recensement adoux et petits affluents du Colostre
	adou du Peiroué	Allemagne en Provence	sondage piscicole	recensement adoux et petits affluents du Colostre
	adou du Moulin	Allemagne en Provence	sondage piscicole	recensement adoux et petits affluents du Colostre
	adou des Moullières	Allemagne en Provence	sondage piscicole	recensement adoux et petits affluents du Colostre
	Mauroue	Riez	sondage piscicole	recensement adoux et petits affluents du Colostre
	adou de Mauras	Saint martin de brômes	sondage piscicole	recensement adoux et petits affluents du Colostre
	adou de Beauvezet	Saint martin de brômes	sondage piscicole	recensement adoux et petits affluents du Colostre
	ravin de Vaumaure	Saint martin de brômes	sondage piscicole	recensement adoux et petits affluents du Colostre

- Pêches de sauvetage : principalement sur le BV de la Bléone en collaboration avec le SMAB + 1 pêche sur le bassin du Coulomp au pont de la Donne.

3.4. Missions techniques départementales

- Vidange de la retenue de Quinson : l'ensemble du personnel technique a participé à cette opération coordonnée par la FDAAPPMA 83
- Marquage des brochets à Serre Ponçon lors des lâchers organisés par la FDAAPPMA 05.
- Réunion préparatoire à la programmation 2019 pour la restauration des adoux de l'Asse en présence du SMDBA et du CEN PACA
- Recyclage habilitation électrique à l'Isle sur Sorgues.

Compte-rendu du

Centre Piscicole Départemental du Clôt de Jalines

Année 2018



Afin de respecter le plan d'alevinage pour l'année 2018, les œufs sont commandés à la pisciculture de Cauterets, dans les Pyrénées Orientales (fario souche atlantique et saumon de fontaine) .

Ce sont donc 750000 œufs de truite fario qui sont mis en incubation ainsi que 15 000 œufs de saumon de fontaine.

Pour la production de truitelles d'automne et de truites arc en ciel surdensitaires, ce sont 120 000 œufs qui sont commandés à la pisciculture de Pissos dans les Landes.

63000 alevins de truite arc en ciel au mois de mai serviront à repeupler la retenue du lac de Castillon et le reste pour les AAPPMA qui en feront la demande.

1. Date de livraison

Aqualande : 9 janvier 2018	120 000 œufs truite arc en ciel
Cauterets : 3 janvier 2018	750 000 œufs truite fario
	15 000 œufs saumon fontaine

2. Pourcentage de perte d'œufs

Cauterets : 0,8 % Fario et Saumon de fontaine : 0.46%

Aqualande : 2.72 %

L'éclosion a débuté le 19 janvier 2018 pour finir le 23 janvier pour les alevins de TAC.

La résorption n'a pas posée de problèmes particuliers. Les taux de perte en ce qui concerne les farios de Cauterets sont toujours excellents. Idem pour les Saumons de Fontaine.

3. Perte résorption

Cauterets : 1,15 % Fario et 1,22% pour les SDF

Aqualande 12,8% avec toujours un taux relativement important dû surtout à des malformations.

Toujours plus de perte au niveau de la résorption pour les alevins de truite arc en ciel. Peut-être à cause du choc thermique effectué sur les œufs pour n'avoir que du tout femelle.

4. Alevinages

L'alevinage des alevins de 2 mois a débuté le 15 février 2018 pour se terminer le 28 février 2018 Ce sont 77 000 alevins qui ont été lâchés dans les adoux du département.

Les alevins de 4 mois ont été déversés du 11 avril au 28 mai 2018. Ce sont 355 725 alevins et truitelles fario qui ont rejoint les ruisseaux du département.

Il faut ajouter à ces truitelles fario 63000 TAC qui seront lâchées dans la retenue de Castillon début juin auxquelles il faut rajouter 30000 truitelles (reliquat) pour la retenue d'Espinasse.

114 800 truitelles farios plus 10 800 saumons de fontaine de 6 mois ont été livrées pour rejoindre les rivières et lacs du département.

La quantité de truitelles d'automne est de 84 837 fario.

Pas de problèmes pathologiques rencontrés cette année.

La production de truites arc en ciel a été de 4865 kg pour 2018

La quantité totale de truitelles lâchées a été de 632 362 (TRF+SDF) plus 93 000 (TAC) soit 725 362 unités pour un pourcentage de réussite de 81,96%.

5. Valeur de la production du centre piscicole hors TAC surdensitaires

salmonidés 2 mois					
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros	
<i>les 3 asses</i>	12000	TRF	0,07	840	
<i>l'entrevalaise</i>	0			0	
<i>Haut Verdon</i>	0			0	
<i>Verdon Colostre</i>	10000	TRF		700	
<i>la Vézaraille</i>	10000	TRF		700	
<i>la Bléone</i>	15000	TRF		1050	
<i>la Gaule Oraisonnaise</i>	0			0	
<i>la Gaule Castellanaise</i>	0			0	
<i>la Gaule Sisteronnaise</i>	0			0	
<i>la Truite de l'Ubaye</i>	0			0	
<i>le Truite Moustierenne</i>	30000	TRF		2100	
TOTAL	77000				5390

salmonidés 4 mois				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
<i>les 3 asses</i>	55000	TRF	0,15	8250
<i>l'entrevalaise</i>	30000	TRF		4500
<i>Haut Verdon</i>	83000	TRF		12450
<i>Verdon Colostre</i>	14000	TRF		2100
<i>la Vézaraille</i>	12000	TRF		1800
<i>la Bléone</i>	42850	TRF + SDF		6427,5
<i>la Gaule Oraisonnaise</i>	0			0
<i>la Gaule Castellanaise</i>	78625	TRF + TAC		11793,75
<i>la Gaule Sisteronnaise</i>	40250	TRF		6037,5

<i>la Truite de l'Ubaye</i>	0		0
<i>le Truite Moustierenne</i>	0		0
TOTAL	355725		53358,75

salmonidés 6 mois				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
<i>les 3 asses</i>	0		0,22	0
<i>l'entrevalaise</i>	10000	TRF		2200
<i>Haut Verdon</i>	0			0
<i>Verdon Colostre</i>	0			0
<i>la Vézaraille</i>	4500	TRF + TAC		990
<i>la Bléone</i>	32900	TRF + SDF		7238
<i>la Gaule Oraisonnaise</i>	0			0
<i>la Gaule Castellanaise</i>	0			0
<i>la Gaule Sisteronnaise</i>	26400	TRF + SDF		5808
<i>la Truite de l'Ubaye</i>	41000	TRF + SDF		9020
<i>le Truite Moustierenne</i>	0			0
TOTAL	114800			25256

salmonidés d'automne				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
<i>les 3 asses</i>	4033	TRF	0,36	1451,88
<i>l'entrevalaise</i>	5018	TRF		1806,48
<i>Haut Verdon</i>	0			0
<i>Verdon Colostre</i>	0			0
<i>la Vézaraille</i>	4066	TRF		1463,76
<i>la Bléone</i>	3800	TRF		1368
<i>la Gaule Oraisonnaise</i>	4320	TRF		1555,2
<i>la Gaule Castellanaise</i>	0			0
<i>la Gaule Sisteronnaise</i>	5600	TRF		2016
<i>la Truite de l'Ubaye</i>	0			0
<i>le Truite Moustierenne</i>	58000	TRF		20880
TOTAL	84837			30541,32

TOTAL TOUS STADES	632362	114546,07
--------------------------	---------------	------------------

Compte-rendu du Pôle Développement du Loisir Pêche

Année 2018



Au cours de l'année 2018, deux commissions ont travaillé sur le développement du Loisir Pêche dans son ensemble :

La Commission Départementale de Communication et de Développement du Loisir Pêche

La Commission Départementale des Pêches Spécialisées

Dates de réunions	Sujets traités
Vendredi 23 Février 2018	Communication, HPI, Site Internet, Budget, Renouvellement Matériel, Poste développement du Loisir Pêche, Compte-rendu réunions (CG04), Congrès des Maires, Labellisation Hébergement Pêche, Office de Tourisme, Contact Pêcheur, Répartition des effectifs licenciés en en région PACA, Autres demandes (RODMAPS).
Jeudi 5 Juillet 2018	Accueil et présentation de Corentin Delainé : nouveau personnel en charge du SDDL, Partenariat moniteurs guides de pêche, Etude des propositions faites lors de l'AG, Communication, Suivi des projets en cours, Saison animation 2018, Hébergements qualifiés pêche, Partenariats, Autres projets
Mardi 9 Octobre 2018	Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche, Guide du pêcheur 2019, Dotation 2019, Club Halieutique, Bilan des animations 2018, Planification 2019, Communication, Suivi des projets en cours : étude des propositions AG2018, partenariat moniteur guide de pêche, hébergement qualifiés pêche, Autres projets (Rise Festival, demandes d'animations, rencontre office de tourisme).
Vendredi 14 Décembre 2018	Point SDDL et rencontre AAPPMA, Planification globale des actions, Communication 2018-2019, Budget 2018 et prévisionnel 2019, Point subvention, Convention moniteur guide de pêche, Projets tourisme pêche, Comptes-rendus réunions, Guide du pêcheur 2019 et 2020, Hébergement labellisé pêche, Dotation, Suivi des projets en cours, Demande d'aide à l'organisation d'une compétition de pêche à la mouche, Organigrammes des clubs 04, Informations diverses

1. Participation de la commission à différentes réunions en lien avec le développement du loisir Pêche

Jeudi 25 Janvier	Participation AG réseau associatif pêche
Lundi 29 Janvier	Participation réunion terrain réseau associatif pêche
Vendredi 9 Février	Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence
Vendredi 19 Février	Rencontre EDF barrage de Sisteron
Vendredi 23 Février	Participation AG réseau associatif pêche
Vendredi 23 Février	Réunion Pôle Communication et Développement du Loisir Pêche et Pêches Spécialisées
Jeudi 15 Mars	Réunion Manosque Vacances
Jeudi 15 Mars	Réunion Mairie de Malijai
Mardi 15 Mai	AG FD04
Jeudi 5 Juillet 2018	Réunion Pôle Communication et Développement du Loisir Pêche et Pêches Spécialisées
Mardi 9 Octobre 2018	Réunion Pôle Communication et Développement du Loisir Pêche et Pêches Spécialisées
Mardi 16 Octobre	Réunion Manosque Vacances

Jeudi 18 Octobre	Réunion réseau associatif pêche
Jeudi 25 Octobre	Réunion Mairie Sainte-Croix du verdon
Vendredi 26 Octobre	Réunion réseau associatif pêche
Lundi 19 Novembre	Réunion Conseil Général
Vendredi 23 Novembre	Réunion Grands lacs de retenue du Bas-Verdon
Mercredi 28 Novembre	Assises Nationales Développement du Loisir Pêche
Jeudi 29 Novembre	
Jeudi 6 Décembre	Réunion Manosque Vacances
Lundi 10 Décembre	Réunion tourisme Alpes Provence Agglomération
Jeudi 13 Décembre	Réunion partenaires guide du pêcheur
Vendredi 14 Décembre 2018	Réunion Pôle Communication et Développement du Loisir Pêche et Pêches Spécialisées
Jeudi 20 Décembre	Réunion Maison des Jeunes de Volx
Vendredi 21 Décembre	Réunion réseau associatif pêche

2. Recrutement d'un personnel en charge du Développement du Loisir Pêche

Le 1^{er} Juillet 2018, la Commission de Communication et de Développement du Loisir Pêche accueille Corentin Delainé. Le Jeudi 5 Juillet, lors d'une réunion de la commission il présente son parcours à l'ensemble des membres. Il évoque les premiers éléments qui abordent le Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche : l'élaboration du diagnostic, son analyse et la mise en place des fiches actions pour la partie réalisation.

Photo : Corentin Delainé chargé de Développement du Loisir pêche à La Fédération



3. Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLp)

En Juin 2010 la Fédération Nationale de la Pêche en France a élaboré un Schéma National de Développement du Loisir Pêche (SNDLP), il donne les grandes orientations pour le développement de la pêche de loisir en France.

En 2018 la Fédération des Alpes de Haute-Provence décide de décliner la démarche au niveau départemental. L'objectif est de donner une grande visibilité à l'activité pêche et de répondre aux attentes des pêcheurs.

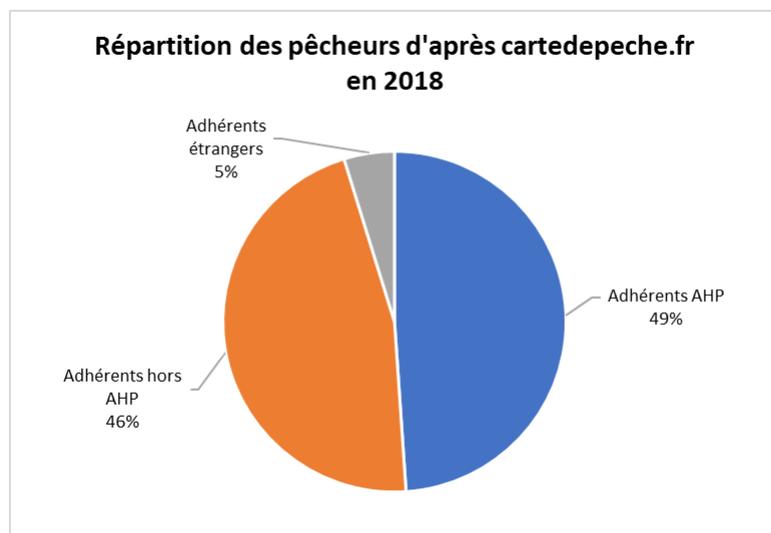
Il se déroule en plusieurs phases :

- La phase État des lieux : elle consiste à faire un bilan sur tous les thèmes liés à la pêche de loisir, mais aussi les caractéristiques du département en termes d'évolution de la population, de tourisme, de la climatologie...
- La phase Diagnostic : c'est l'évaluation du potentiel de développement du loisir pêche dans les Alpes de Haute-Provence.
- La phase Programme d'actions : elle consiste à planifier et mettre en place les actions favorables au développement de la pêche associative issues de la réflexion de la phase diagnostique.

A ce jour la phase État des lieux est bien entamée. Une partie des données liées à la population, au tourisme et la climatologie est traitée. Les effectifs pêcheurs du département ont commencé à être analysés. Ils sont complétés par une enquête internet menée auprès des pêcheurs. Celle-ci est à présent terminée et comptabilise 856 répondants.

On peut déjà mettre en avant quelques points :

- La population de pêcheurs extérieurs est très représentée sur le département : C'est la moitié des effectifs pêcheurs qui résident en dehors du département. Une donnée qui n'est pas à négligée dans les objectifs de développer la pêche de loisir et d'orienter les choix de communications et d'actions dans les années à venir.
- De plus, dans les AAPPMA des zones les plus touristiques, on atteint de fortes proportions d'étrangers. En exemple, l'AAPPMA La Gaule Castellanaise a, en moyenne, 20-25% de ses adhérents venant d'un pays étranger.
- Les différentes techniques et poissons les plus recherchés dans le département : Sans étonnements, avec un département fort d'une tradition ancestrale de la pêche de la truite, il reste le poisson le plus recherché. Les techniques associées à cette pêche sont aussi celles les plus représentées sur le territoire.



Espèces	Indices
[Truite fario]	3,1
[Truite arc-en-ciel]	1,8
[Brochet]	1,6
[Perche]	1,4
[Poisson blanc]	1,2
[Sandre]	1,0
[Black bass]	0,6
[Carpe]	0,4
[Écrevisse]	0,2
[Anguille]	0,1

Techniques	Indices
LEURRES	2,0
TOC	1,6
MOUCHE	1,4
COUP/FEEDER	0,9
POSÉE	0,8
VAIRON	0,6
CARPE JOUR	0,3
CARPE NUIT	0,2
ECREVISSES	0,1

Cela montre aussi que l'immense potentiel de pêche en 2nd catégorie disponible sur le département n'est pas mis en valeur et est complètement sous exploité. Que ce soit dans les grands lacs de retenue, les lacs de plaines ou la Durance.

Les premiers éléments ressortant de la phase État des lieux s'orientent vers le potentiel inexploité du département et les nombreuses actions qui pourront être mise en place dans les années futures pour développer la pêche de loisir. Mais aussi sur la communication auprès des pêcheurs. Demande récurrente lors de l'enquête et sur les publications issus de la page Facebook de la fédération, le pêcheur apprécie être informé sur la pêche en général et les actions portées par le réseau associatif de la pêche de loisir.

4. Communication

4.1. Flash Info

Nos adhésions sont distribuées uniquement par internet via le site www.cartedepeche.fr. Plus d'une trentaine de dépositaires dans le département ont fait le choix de nous accompagner dans cette démarche. Un service primordial pour nos adhérents qui n'ont pas accès à l'informatique.

Ce nouveau mode de distribution génère des outils particulièrement intéressants pour le développement du loisir pêche : de nombreuses données statistiques ainsi qu'une liste de diffusion. A ce jour, il est possible d'envoyer 3158 mails sur un nombre total de 10 000 adhérents.

Statistiques						
Date	Libellé	Nombre d'envoi	Nb Reçu		Ouverture	
			Mails reçu	%	Mails ouverts	%
04/03/2019	Samedi 9 Mars, c'est l'ouverture !!!	3158	3078	% de mails reçus par rapport au total d'envoi 97.47%	1227	% de mails ouverts par rapport au total reçus 39.86%

4.2. Guide du Pêcheur

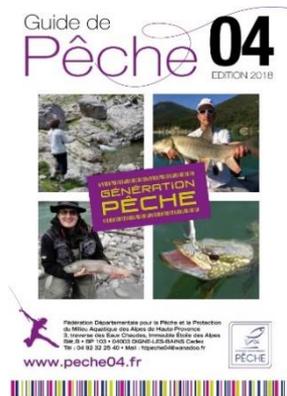
Les partenaires en lien avec la conception et l'impression du Guide n'ont pas changé. Nous travaillons avec Autrement dit Communication à Sisteron pour la partie conception graphique et l'imprimerie de la Brillanne pour l'impression.

Les différents choix de réalisation concernant le guide du pêcheur ont été proposés à l'occasion de la Commission du Vendredi 23 Février 2018. Ces choix sont étroitement liés au budget prévisionnel de la Commission Départementale de Communication et Développement du Loisir Pêche. Le nombre d'exemplaires publiés est passé de 10 000 à 15 000. Pour l'édition 2019, la conception est identique au guide 2018.

La feuille de route consacrée au guide et régulièrement mise à jour. La Commission note toutes les informations proposées par les AAPPMA et les pêcheurs. Elle fait l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration avant le renouvellement de la brochure. La commission a également envoyé une version pour relecture et correction avant impression.

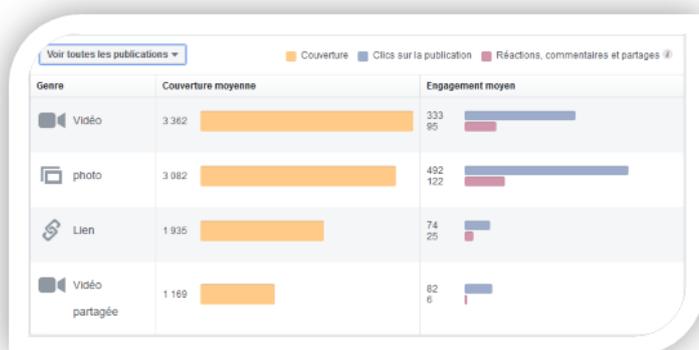
Les délais établis par la Commission n'ont pas été respectés suite aux modifications demandées pour le report de la fermeture de la pêche en 1er catégorie piscicole. La réception des guides a eu lieu début Février.

Le guide est téléchargeable sur les sites www.cartedepeche.fr et www.pêche04.fr. En 2018 le montant du budget consacré au guide du pêcheur s'élevait à 4962€.



4.3. Page Facebook

Outil de communication très attractif pour une partie de nos adhérents, en nette augmentation par rapport à l'année 2017. Mesurable au quotidien par la mise en ligne de nombreuses publications et la réaction du public sur la page (voir ci-contre). Des messages réguliers sont envoyés directement sur la messagerie Facebook. Nous comptabilisons 5 434 mentions j'aime (4 467 en 2017). Facebook ne fait pas déplacer les foules notamment pour les Assemblées Générales. Néanmoins nous avons déjà pu vérifier la circulation des informations directement sur le terrain. C'est un très bon outil pour faire de la communication rapide et à un grand nombre de personnes. Certaines publications touchent 7000 voir plus 13 000 personnes.

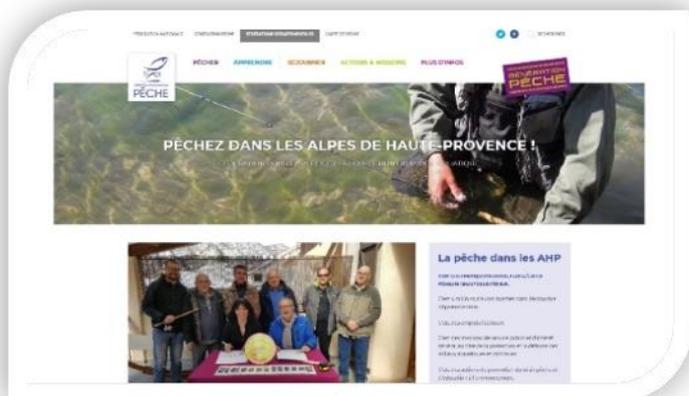


4.4. Site Internet

Le site internet www.peche04.fr est de plus en plus attractif et mieux alimenté. En 2018, avec la mise en place du SDDLDP, un outil de suivis de l'activité (google analytics) a été ajouté au site. Cela nous permet de vérifier l'attractivité du site et, de mesurer en fonction des publications l'impact direct sur le nombre de sessions utilisateur.

A titre indicatif, avec une publication régulière dans les actualités et GEOPECHE, c'est une moyenne de 1000 visiteurs par mois sur www.peche04.fr entre fin 2018 et début 2019. Outil indispensable pour la visibilité et très intéressant en termes de communication, il reste un outil très chronophage.

De nouvelles rubriques ont été construites. Il est facilement modulable grâce à la création ou à la suppression des pages d'informations. Pour l'animer nous relayons très souvent le contenu du site vers notre page Facebook. Nos évènements publiés dans l'agenda sont automatiquement cartographiés. Nos adhérents-pêcheurs peuvent télécharger des documents comme la demande de carnet de pêche à la traîne ou le programme des animations pêche...

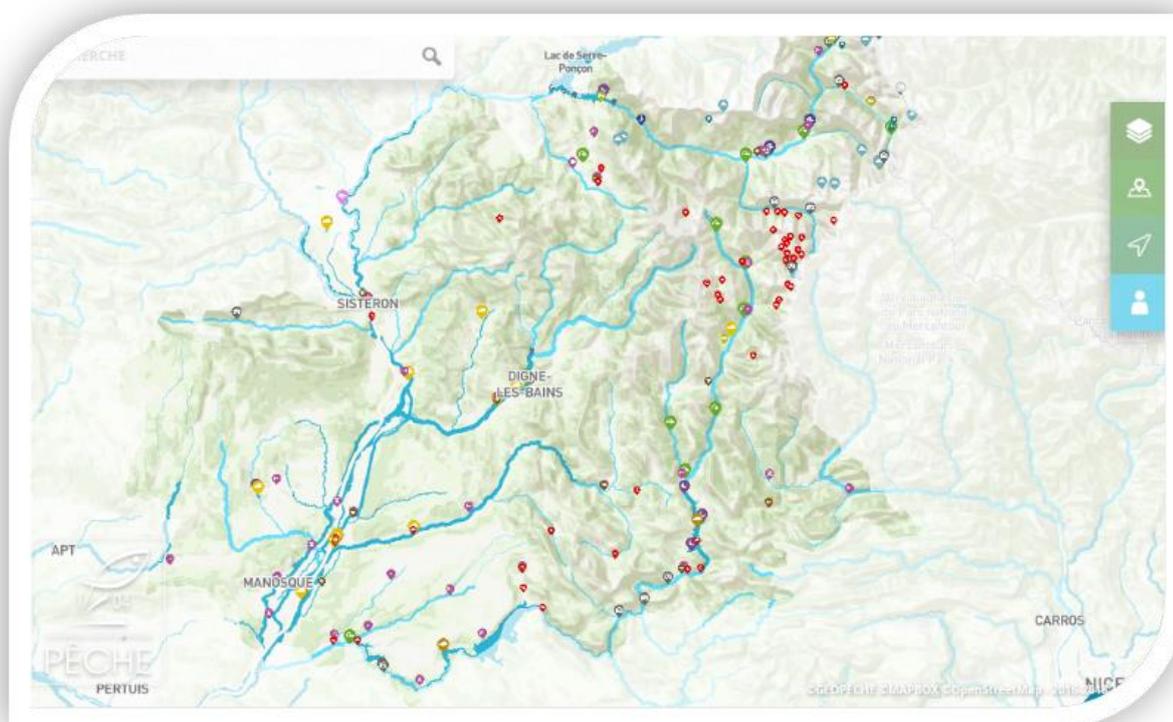


4.5. Geopeche

Fin 2018, à la suite d'une première partie de diagnostic, la Commission Départementale de Communication et de Développement du Loisir Pêche fait la proposition de mettre en place un nouvel outil cartographique. GEOPECHE, une carte interactive de l'ensemble du réseau hydrographique des Alpes de Haute-Provence qui permet d'informer les pêcheurs sur la réglementation.

Après de nombreuses heures à renseigner la carte, celle-ci a été accessible au public début 2019. Un outil performant et simple d'utilisation qui facilite la localisation des réserves de pêches, parcours no-kill, zones de pêche interdites, etc.

De plus, une cartographie plus précise était une demande récurrente des pêcheurs. Notamment par de nombreux pêcheurs extérieurs au département. Début 2019, c'est la page la plus visité du site internet avec plus de 800 visites par mois (dont 600 uniques).



4.6. Haute Provence Info

Le partenariat engagé en 2017 et reporté en 2018 a été clôturé. 2 pages entières ont été rédigées pour l'occasion. Fin 2018, le Conseil d'Administration a souhaité maintenir le partenariat avec le journal Haute-Provence-Info. 2 propositions ont été formulées : Maintenir 2 pages entières pour un coût total de 2000€ HT ou 4 demi-pages pour un coût total de 1500€ HT. La commission a proposé le maintien de 4 demi-pages permettant d'échelonner les publications avec nos principaux événements halieutiques (Ouvertures de la Pêche).

Pêche et milieu aquatique

Publi-rédactionnel
C'EST BIENTOT L'OUVERTURE DE LA PECHE A LA TRUITE !
10 000 pêcheurs bas-alpins attendent ce rendez-vous avec impatience

Nos 11 ASSOCIATIONS DE PÊCHE LOCALES préparent l'ouverture

LA PÊCHE SE MODERNISE !

POUR AMÉLIORER LA PRATIQUE DE LA PÊCHE DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE, UNE ENQUÊTE EST EN COURS.

Enquête auprès des pêcheurs des Alpes de Haute-Provence

4.7. D'ICI TV

Fin 2018, la Fédération s'est engagée dans un nouveau partenariat avec la chaîne locale d'ICI TV. Le budget consacré est de 2288€ pour la réalisation de 8 reportages d'environ 3 min. Pour mener à bien ce dossier nous avons réalisé un tableau de planification et d'organisation pour la saison 2019.



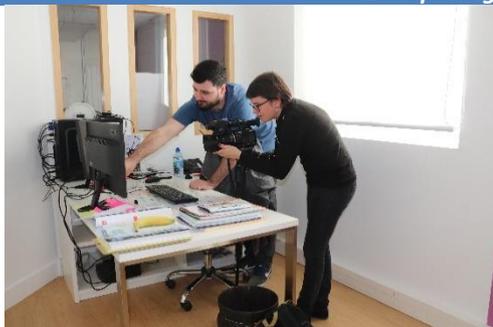
FEDERATION DES ALPES DE HAUTE PROVENCE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
 Reconnue d'Utilité Publique Agréée au Titre de l'environnement
 3, traverse des eaux chaudes Bât-B Etoile des Alpes
 04 000 DIGNE LES BAINS

Commission Départementale de Communication et de Développement du Loisir Pêche

Tableau de planification et d'organisation reportages d'ICI TV 2019

REPORTAGES	Thèmes	Dates de réalisation	Lieux	Intervenants	Contacts
Reportage numéro 1	Ouverture de la pêche à la Truite (Changements réglementaires) GEOPECHE	Vendredi 1 ^{er} Mars	Siège de la Fédération	Président	Solier Rémy (animateur) 06 78 88 63 25
Reportage numéro 2	Pêche en barque Retenue du Bas-verdon Changement Réglementaire	Entre les mois de Mars et Avril (pas de Vendredi ni de weekend)	Sainte-Croix du Verdon	Anzallo Jérôme	Solier Rémy (animateur) 06 78 88 63 25
Reportage numéro 3	Pêche électrique et aménagement	Juin en semaine (pas de Vendredi ni de weekend)	Gréoux les Bains	Président AAPPMA, Technicien Fédération	Vincent Duru (Hydrobiologiste) 06 33 75 85 12
Reportage numéro 4	Animation pêche et partenariat ENEDIS-RTE	Mercredi 15 Mai	Moustiers Sainte-Marie	ENEDIS-RTE Animateurs	Solier Rémy (animateur) 06 78 88 63 25
Reportage numéro 5	Championnat de France de pêche à la Mouche	Samedi 6 Juillet	Colmars les Alpes	Président AAPPMA, compétiteurs, FFPS	Solier Rémy (animateur) 06 78 88 63 25
Reportage numéro 6	Animation Pêche Torrent de Montagne Tour de France	Mercredi 24 Juillet	Parking du Lauzanier	Président AAPPMA, enfants, animateurs	Solier Rémy (animateur) 06 78 88 63 25
Reportage numéro 7	Restauration des Adoux	Saison Estivale de Juillet-Septembre (pas de Vendredi ni de weekend)	A définir	Propriétaire, AAPPMA, Fédération	Samaille Clémentine (Hydrobiologiste) 06 44 34 78 26
Reportage numéro 8	Animation Pêche au lac d'Allos	Mercredi 4 Septembre	Lac d'Allos	AAPPMA, enfants, animateurs	Solier Rémy (animateur) 06 78 88 63 25

1^{er} reportage avec la chaîne locale d'Ici TV



4.8. Partenariat ENEDIS-RTE

Dans le cadre de la convention que nous avons signé avec ENEDIS et RTE des messages de sécurité ont été publiés régulièrement sur notre page Facebook. Dans le guide une page est consacrée à la prévention des risques électriques. Nous rappelons chaque année ce partenariat à l'Assemblée Générale de la Fédération. Le message est délivré aux 11 associations locales de pêche. A l'occasion de nos évènements nous mettons à disposition des flyers ainsi que nos guides de pêche. Le message est transmis également à l'occasion de nos APN (Ateliers Pêche Nature). Une réunion de bilan a eu lieu le Jeudi 13 Décembre à la Fédération de Pêche. A l'issue nous avons remis une présentation (power point) à nos partenaires.

Projection réalisée dans le cadre de la convention.



Mise à disposition des flyers et des guides de pêche



5. Dotation AAPPMA 2018

Chaque année la Fédération distribue une dotation de 400€ sous forme de lots. Elle est destinée aux AAPPMA qui le souhaitent pour des évènements organisés en faveur des jeunes. En 2018, la dotation était composée avec du matériel destiné à la pêche des carnassiers.

Evènements organisés en faveur des jeunes



6. Animations et Manifestations

Dans le département des Alpes de Haute-Provence notre réseau associatif est présent sur de nombreux territoires. Des interventions pêche et découverte du milieu aquatique sont proposées à différents publics. Nos 2 grandes missions concernant le développement du Loisir Pêche et la Protection du Milieu Aquatique sont également promues à l'occasion d'évènements particuliers comme les fêtes de la pêche, les forums ou le congrès des maires...En majorité nos animations sont tournées vers un public jeune.

Type d'animations	Cadre d'animations	Nombre de demi-journées planifiées	Nombre de journées planifiées	Nombre TOTAL de journées planifiées
Animations Pêche et Découverte du Milieu Aquatique	Centres de loisirs	7	6	45,5
	Ateliers Pêche Nature	10	12	
	Maison des jeunes de Colomars		1	
	Ecoles		3	
	Manosque Vacances		5	
Evènements	Fêtes de la Pêche		7	
	Forum des Associations		1	
	Concours jeunes de pêche au coup		1	
	Congrès des Maires		1	

Photos animations pêche et découverte du milieu aquatique 2018



Photos congrès des Maires 2017 et 2018



7. Tour de France 2019

Fin octobre de l'année 2018, l'organisation du Tour de France a dévoilé l'ensemble des étapes parcourues par les coureurs cyclistes. Un passage identique à 2017 est prévu dans les Alpes de Haute-Provence. Pour l'occasion notre réseau associatif sera mobilisé.

Photos Tour de France 2017



8. Hébergement Pêche

Depuis la première labellisation en 2017, notre démarche s'est enrichie de 6 nouveaux hébergements pêche. Un accueil spécifique est désormais proposé à nos adhérents pêcheurs ainsi qu'aux pêcheurs titulaires d'une carte interfédérale. C'est une nouvelle opportunité de promouvoir notre loisir à l'échelle des territoires. C'est aussi l'occasion de présenter l'ensemble de nos missions notamment en matière de restauration de la qualité piscicole.

Photos labellisation Auberge du Lauzanier à Larche



Photos labellisation Auberge de la cure à Saint Paul sur Ubaye



Photos labellisation Chez M. Dubromer à Saint Paul sur Ubaye



Photos labellisation Camping Campéole à Saint-Vincent les Forts



Photos labellisation au Relais du Bécassier à Rouaine



9. Partenariat moniteurs guides de pêche

En 2018, la commission a été sollicitée pour répondre à la demande d'un moniteur guide de pêche concernant l'utilisation des pass-pêche. Ces documents sont utilisables uniquement dans le cadre des animations organisées par le réseau associatif pêche (Fédération et AAPPMA). Tout comme les APN, la responsabilité incombe au Président de la Fédération de Pêche. Une FD ou une AAPPMA pourrait être attaquée pour concurrence déloyale en donnant accès aux pass pêche à un pêcheur professionnel pour ses interventions. La commission étudie la création d'un partenariat avec les moniteurs guides de pêche. Ce dossier est toujours en cours.

10. Pêches spécialisées

La commission des pêches spécialisées est attentive aux événements organisés par les clubs de pêche dans le département des Alpes de Haute-Provence. Elle tient à jour les coordonnées des représentants des pêches spécialisées. Le cadre d'attribution pour les demandes d'aides n'a pas changé. Aucune demande nous est parvenue en 2018.



FEDERATION DES ALPES DE HAUTE PROVENCE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
Reconnue d'Utilité Publique Agréée au Titre de l'environnement
3, traverse des eaux chaudes Bât-B Etoile des Alpes
04 000 DIGNE LES BAINS

Commission Départementale des Pêches Spécialisées

Organigramme des Clubs de Pêche du département des Alpes de Haute-Provence. Mise à jour Novembre 2018.

TYPES DE PECHE SPECIALISEES	NOM DU CLUB	REPRESENTANT	ADRESSE POSTALE	ADRESSE MAIL	TEL
Pêche au coup	Digne Bléone Compétition	M. DURAND Denis		denita04@hotmail.fr	06 79 78 32 82
Pêche au coup	Club Poséidon 04	M. BROUSSALIS Christophe	Résidence Le Pierraret 1 App N°17- Chemin de Bellevue 04 160 CHATEAU-ARNOUX		06 82 70 91 18
Pêche à la Mouche	Club Mouche Pays Dignois	M. ENJALBAL Robert	Le Pré Clôt 04420 LE BRUSQUET	robert.enjalbal@orange.fr	06 30 78 77 66
Pêche à la Mouche	Pêche Mouche Pays Sisteron Buech	M. BONILLA-CALVO Cyril	21 rue des amandiers 04200 SISTERON		06 88 21 64 49
Pêche à la Mouche	ASPM	M. VEZIANO Nicolas	4 place marceau	nicolas.04@orange.fr	06 24 48 50 67
Pêche à la Carpe	Provence Carpe Manosque	M. LEVASSEUR Jacky	Chemin des Griottes Montée des Adrechs 04100 MANOSQUE	levasseurjacky@live.fr	06 86 06 43 87

En fin d'année 2018, la commission a été sollicitée par l'AAPPMA la Truite du Haut-Verdon pour apporter son soutien à l'organisation d'un championnat de pêche à la mouche dans la vallée du Haut-Verdon.

Cet évènement a déjà eu lieu dans les années 2000. A l'époque il fut organisé avec succès par le Club de Pêche à la Mouche du Pays Dignois. La Fédération a pu juger de l'intérêt de cette manifestation à l'occasion du congrès des Maires. Plusieurs élus de la vallée nous ont interpellé pour réorganiser cette compétition.

*Photo : Championnat de France 2016 1er Division en Vallée de l'Ubaye
Poisson mesuré avant remise à l'eau*



*Photo : Championnat de France 2016 1er Division en Vallée de l'Ubaye
Poisson mesuré et photographié avant remise à l'eau*

